

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

**RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES 2016
(RGE-2)**

RAPPORT PRELIMINAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Janvier 2018

SOMMAIRE	
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	3
SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	4
AVANT-PROPOS	6
RESUME EXECUTIF	7
CHAPITRE 1. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES ET DES ETABLISSEMENTS	12
1.1. Répartition spatiale des entreprises et des établissements	12
1.2. Typologie des entreprises	15
1.3. Activité économique exercée	16
1.3.1. Répartition des entreprises par secteur d'activité	16
1.3.2. Répartition par sous-secteur d'activité	17
1.4. Année de création et de démarrage des activités	18
1.5. Forme Juridique des entreprises	19
1.6. Répartition des entreprises selon le régime d'imposition	20
1.7. Nature des créations des entreprises	20
1.8. Financement à la création des entreprises	20
1.9. Gouvernance des entreprises	21
1.10. Protection de l'environnement	22
1.11. Usages et équipement en TIC	22
CHAPITRE 2. PROFIL DES PROMOTEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS, PERFORMANCES ECONOMIQUES	24
2.1. Le Sexe	24
2.2. L'âge	24
2.3. Le niveau d'instruction	25
2.4. La nationalité	26
2.5. L'expérience acquise	27
2.6. Performances économiques	27
2.6.1. Chiffre d'affaires	27
2.6.2. Emploi	27
CHAPITRE 3. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU CAMEROUN	29
3.1. Les obstacles liés à l'entrepreneuriat	29
3.2. La connaissance des politiques publiques	30
CONCLUSIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	31
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXES	34
Annexe 1 : Equipe de réalisation	34
Annexe 2 : Note méthodologique	35
Annexe 3 : Tableaux des résultats	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du nombre d'entreprises et établissements suivant la région, entre 2009 et 2016.....	12
Tableau 2 : Répartition des entreprises et établissements par Département.....	14
Tableau 3 : Répartition des entreprises par type	15
Tableau 4 : Répartition des entreprises par secteur d'activité.....	17
Tableau 5 : Evolution du nombre d'entreprises par sous-secteur d'activité, entre 2009 et 2016.....	17
Tableau 6 : Répartition des entreprises selon l'année de création et le démarrage effectif	19
Tableau 7 : Répartition des entreprises suivant la forme juridique	19
Tableau 8 : Répartition des entreprises suivant le régime d'imposition.....	20
Tableau 9 : Répartition des entreprises suivant la nature de création.....	20
Tableau 10 : Répartition des unités économiques selon que le promoteur est le principal dirigeant ou non.....	24
Tableau A 1 : Principales sources de financement à la création des entreprises	37
Tableau A 2: Répartition des entreprises suivant la tenue de la comptabilité	37
Tableau A 3: Niveau de présence de certains dispositifs liés au fonctionnement des entreprises	37
Tableau A 4: Proportion d'entreprises selon la possession et l'usage des TIC	38
Tableau A 5: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants suivant le sexe	38
Tableau A 6: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants suivant la tranche d'âge	38
Tableau A 7: Répartition des entreprises suivant le niveau d'instruction du promoteur et du principal dirigeant	38
Tableau A 8: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants selon la nationalité	39
Tableau A 9: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants selon la tranche d'année d'expérience	39
Tableau A 10: Principaux obstacles liés à l'entrepreneuriat	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement (en %).....	13
Graphique 2 : Répartition des entreprises par type.....	16
Graphique 3 : Répartition sectorielle des entreprises	16
Graphique 4 : Principales sources de financement à la création des entreprises	21
Graphique 5: Pratique comptable dans les entreprises (%)	21
Graphique 6: Niveau de présence de certains dispositifs liés au fonctionnement des entreprises (%)	22
Graphique 7: Pénétration des TIC dans les entreprises (%).....	22
Graphique 8: Répartition des entreprises suivant le sexe du promoteur et du principal dirigeant (%)	24
Graphique 9: Distribution des entreprises suivant l'âge du promoteur et du principal dirigeant (%)	25
Graphique 10: Répartition des entreprises suivant le niveau d'instruction du promoteur et du principal dirigeant.....	26
Graphique 11 : Répartition des promoteurs et principaux dirigeants selon la nationalité (%)	26
Graphique 12: Distribution des entreprises suivant l'ancienneté du promoteur et du principal dirigeant (%)	27
Graphique 13 : Evolution de la perception des chefs d'entreprises sur les obstacles à l'entrepreneuriat (% des opinions)	29
Graphique 14 : Connaissance des politiques publiques (% des opinions)	30

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BM	Banque Mondiale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CEPE	Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CFCE	Centre de Formalités de Création des Entreprises
CGA	Centre de Gestion Agréé
CITI	Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique
Code APE	Code d'Activité Principale Exercée
DGI	Direction Générale des Impôts
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
EI	Entreprise Individuelle
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire International
FSLC	First School Living Certificate
GE	Grande Entreprise
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GPS	Global Positioning System
HQSE	Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement
INS	Institut National de la Statistique
ME	Moyenne Entreprise
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
NACAM	Nomenclature des Activités du Cameroun
NAEMA	Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NOPEMA	Nomenclature des Produits des Etats Membre d'AFRISTAT
NPC	Nomenclature des Produits du Cameroun

ODD	Objectifs de Développement Durable
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARFIP	Programme d'Amélioration de Réforme des Finances Publiques
PDI	Plan Directeur d'Industrialisation
PE	Petite Entreprise
PEF	Programme Economique et Financier
PME	Petite et Moyenne Entreprise
RGE	Recensement Général des Entreprises
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SA	Société Anonyme
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SIG	Système d'Information Géographique
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNIS	Système National d'Information Statistique
SSN	Système Statistique National
SUARL	Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
UE	Union Européenne
UPI	Unité de Production Informelle
VA	Valeur Ajoutée
ZR	Zone de Recensement

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter le rapport préliminaire des résultats du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2), opération statistique d'envergure nationale dont la collecte a été réalisée en fin 2016 ; la première du genre ayant été réalisée en 2009 (RGE-1). Le RGE a pour but de produire des indicateurs devant permettre le suivi-évaluation, à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE), des impacts des chocs exogènes et des politiques publiques sur le développement des entreprises. A titre d'illustration, les créations et fermetures d'entreprises, l'évolution du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des emplois générés par les entreprises, plus particulièrement celles relevant des PME, sont des informations capitales pour les décideurs.

Faut-il le rappeler, le Recensement Général des Entreprises (RGE) fait partie des opérations statistiques prioritaires retenues dans la Stratégie de Développement de la Statistique (SNDS) à l'horizon 2015-2020. La mise en œuvre satisfaisante de cette SNDS et la production statistique qui en découle permet au Système National d'Information Statistique (SNIS) d'accompagner le Gouvernement dans ses choix des politiques et stratégies de développement, devant conduire le Cameroun vers son émergence à l'horizon 2035.

La qualité de la réalisation du RGE s'apprécie à travers 1) l'amélioration continue du système d'information sur les entreprises en activité sur le territoire national 2) la fourniture à tous les utilisateurs, des informations plus actuelles et de meilleure qualité sur les performances des unités économiques. A cet égard, le RGE constitue un précieux instrument pour l'élaboration des programmes (sous-régional, national, collectivités locales) de promotion du secteur productif notamment privé, considéré comme principal moteur de la croissance.

Le présent rapport intérimaire livre, de manière synthétique, les principaux résultats du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2), lequel a porté sur les unités économiques exerçant dans un local professionnel permanent ou un site aménagé. Les informations et indicateurs confectionnés sont relatifs aux caractéristiques des entreprises et des établissements, au profil des promoteurs et des principaux dirigeants d'entreprises. Il présente aussi certains agrégats, notamment le chiffre d'affaires et les effectifs employés. L'environnement des affaires y est également exposé.

Pour réaliser cette opération, l'INS a mobilisé un important effectif de son personnel qui s'est montré très dévoué et engagé pour la réussite de toutes les phases. Il a dû procéder au recrutement des personnels temporaires qui, après des formations spécifiques, ont été ensuite sélectionnés pour en faire des agents recenseurs, des contrôleurs, des agents de codification ou des opérateurs de saisie informatique. L'INS adresse à toutes ces personnes, ses félicitations pour l'excellente qualité de leurs prestations. En outre, l'Institut saisit cette occasion pour formuler aux nombreux chefs d'entreprises qui ont collaboré lors de la collecte des données, ses sincères remerciements et les encourage à continuer dans cette même voie pour des opérations à venir.

Par ailleurs, il convient de relever que cette opération a été réalisée avec le financement du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ainsi que l'appui de l'Union Européenne (UE), à travers les fonds du Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques – volet Statistiques (PARFIP/SSN). Au Gouvernement et à l'UE, l'INS exprime sa profonde gratitude.

Les données préliminaires et les indicateurs statistiques ainsi produits sont disponibles et accessibles sur site internet de l'INS ci-dessous. Pour toute autre information, vous êtes invités à contacter les responsables concernés à l'adresse ci-dessous :

B.P: 134 Yaoundé, Cameroun Tél. : (237) 22 22 04 45 Fax. : (237) 22 23 24 37

Site Internet : www.statistics-cameroon.org

RESUME EXECUTIF

Le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2), dont la phase de collecte des données s'est réalisée au cours de la période d'octobre à décembre 2016, a permis de dénombrier 209 482 unités économiques en activité et exerçant dans un local professionnel fixe, réparties en 203 419 entreprises siège et 6 063 établissements.

En comparaison à 2009 où l'on dénombrait 93 969 unités économiques, le tissu des entreprises connaît une forte dynamique démographique, avec un effectif en augmentation de 123%.

Sur le plan géographique, ces unités économiques sont principalement localisées dans les régions du Littoral (37,0%) et du Centre (27,0%) ; les métropoles de Douala et de Yaoundé abritant respectivement 33,5% et 23,9%. Les régions de l'Adamaoua, du Sud, du Nord, de l'Extrême-nord et de l'Est sont les moins pourvues en unités économiques. Elles concentrent chacune moins de 4% du total des unités recensées.

De manière générale, les unités économiques ont une propension élevée à s'installer dans les zones urbanisées qui jouissent d'un minimum d'infrastructures économiques de soutien à leurs activités. En effet, les départements abritant les chefs-lieux de région (auxquels il faut ajouter certaines villes historiques comme Kribi, Kumba, Limbé, Nkongsamba) sont relativement les plus pourvus en entreprises.

Le tissu productif est marqué par la prédominance des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites Entreprises (PE) qui représentent 98,5% de l'ensemble des entreprises. Les Moyennes Entreprises (ME) et les Grandes Entreprises (GE), quant à elles en représentent respectivement 1,3% et 0,2%.

Par secteur d'activité, le tertiaire reste prédominant et totalise à lui seul 84,2% d'entreprises et établissements recensés, opérant principalement dans le commerce. Le secteur secondaire se positionne en deuxième place avec 15,6% et se caractérise par la prépondérance de TPE et PE exerçant essentiellement dans l'agroalimentaire (boulangerie) et l'industrie de la confection (atelier de couture). Enfin, le secteur primaire formel, avec 0,2% d'unités, reste très peu développé.

En ce qui concerne l'évolution entre 2009 et 2016, bien que le commerce reste l'activité dominante en termes de nombre d'entreprises, l'on note une forte dynamique démographique dans les industries manufacturières (notamment l'agroalimentaire) et dans le secteur financier (les banque et assurances, l'hôtellerie).

Tout secteur confondu, le chiffre d'affaires généré par les entreprises recensées est évalué à 13 347 milliards de FCFA en 2015. En fin de cet exercice, ces entreprises occupent au total 635 969 employés permanents.

Suivant l'âge, les unités économiques recensées se caractérisent par leur jeunesse ; la majorité des entreprises ayant moins de 6 ans d'exploitation. Parmi ces jeunes unités économiques, 13,5% environ ont été créées en 2016.

Sur le plan juridique, l'entreprise individuelle demeure la principale forme, soit environ 97%. La Société à Responsabilité Limitée (SARL) représente quant à elle 2% des entreprises recensées. Les Sociétés Anonymes (SA) dénombrées sont au nombre de 664 (soit 0,3%) parmi lesquelles l'on compte des sociétés d'économies mixtes.

Pour ce qui est du régime d'imposition, la majorité des entreprises relève du régime de l'impôt libératoire (78,4%). Les entreprises assujetties au régime réel simplifié (12,8%) et au régime réel (4,4%) sont minoritaires.

L'analyse du profil managérial des entreprises fait ressortir que 85% des promoteurs d'entreprises sont en même temps principaux dirigeants de leur structure. Suivant le genre, l'initiative privée est majoritairement le fait des hommes qui créent 6 entreprises sur 10, contre 4 entreprises sur 10 pour les femmes.

Les promoteurs d'entreprises se caractérisent par leur jeunesse. Trois promoteurs sur cinq sont de la tranche de 20 à 40 ans. Le niveau d'instruction des promoteurs d'entreprises est relativement faible. En effet, un promoteur sur deux a au plus le CEP/CEPE/FSCL. Le fait est quasiment le même, en ce qui concerne le niveau d'instruction du principal dirigeant.

En ce qui concerne la nationalité des promoteurs, 95,5% sont des Camerounais. Ils sont suivis par les Nigériens (2,4%). Cette tendance subsiste pour le principal dirigeant où les camerounais (96,1%) sont majoritaires, suivis des Nigériens (1,9%).

Les entrepreneurs sont juvéniles à la tête de leurs entreprises. En effet 85% et 94% des entrepreneurs respectivement promoteurs et principaux dirigeants ont moins de 10 ans à la tête des entreprises qu'ils dirigent.

Au demeurant, l'on a à faire à des managers relativement peu instruits, surtout en ce qui concerne les dirigeants des PME. Cette catégorie d'entreprise demeure ainsi encore en déca du potentiel souhaité, toute chose qui appelle à des mesures plus vigoureuses dans le processus de structuration en cours engagé par les pouvoirs publics et les partenaires au développement des PME.

Relativement à l'environnement des affaires, les opérateurs économiques citent au premier rang des obstacles auxquels ils font face la « fiscalité » qui récolte 53,5% d'opinions, suivie par les « formalités administratives et tracasseries avec les agents de la mairie ou de la communauté urbaine » avec 34,2%. Les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement) sont également pointés du doigt (30,7%). Il en va de même du manque des débouchés (18,1%), de la corruption (18,1%) et de l'insuffisance de l'énergie et de l'eau (19,2%).

La présentation de la fiscalité comme obstacle à l'entrepreneuriat peut être mis en relation avec la politique volontariste axée notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale. A titre d'illustration l'on citera, entre autres, le cas de la taxe foncière et la rationalisation des droits d'enregistrement.

A l'analyse, la typologie des obstacles auxquels font face les opérateurs économiques s'est profondément modifiée. Bien que les préoccupations d'ordre fiscal et douanier restent importantes, il y a lieu de noter qu'elles se sont atténuées par rapport à 2009. De même, alors qu'en 2009, les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement), la corruption, les tracasseries administratives et la concurrence déloyale suivaient dans l'ordre les contraintes fiscales, l'on note qu'en 2016, en même temps que le pourcentage des chefs d'entreprise qui s'en plaignent baisse, l'ordre des obstacles change aussi et c'est plutôt les tracasseries administratives, les problèmes de financement, le manque des débouchés, l'accès aux facteurs de production (capital, eau et énergie) qui dominent. La corruption est en net recul relatif.

La connaissance des politiques publiques est une culture globalement très peu développée chez les chefs d'entreprises. Les Accords de Partenariat Economique (APE) récemment signés avec l'Union Européenne en 2016, constituent l'action qui recueille le plus d'audience avec 17,8%. Le DSCE, qui est en cours de mise en œuvre depuis 2010, est l'action la moins connue des opérateurs économiques, lesquels ont tendance à s'intéresser plus au Plan d'Urgence Triennal (PLANUT).

En conclusion, Le RGE-2 a permis d'actualiser une photo du tissu des entreprises vieille de 7 ans et marquée notamment par la mise en œuvre du DSCE. Il y a eu une dynamique forte dans la création d'unités économiques. Ceci s'est beaucoup plus fait dans les petites unités opérant dans les activités traditionnelles pas très rentables. L'entrepreneuriat reste l'apanage des grandes villes notamment Douala et Yaoundé. Le tissu productif s'illustre toujours par la prédominance des entreprises de commerce, bien qu'il y ait des activités montantes comme les banques et assurances, les industries agroalimentaires et l'hôtellerie. La jeunesse des unités tout comme celle des promoteurs/dirigeants, traduit la prise en main de leur destin, désespérés d'attendre un recrutement dans le secteur moderne. Les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement) demeurent une préoccupation. Il y a eu baisse du chiffre d'affaires moyen et faiblesse des débouchés, d'où la nécessité d'adresser le problème de manque des débouchés extérieurs (notamment le marché commun de la CEMAC), de la contrebande et de la contrefaçon ; tout en améliorant le pouvoir d'achat des populations.

Sur le plan humain, la quête pour l'émergence d'une masse critique d'homme d'affaires reste de mise. C'est à ce prix que l'on pourrait assister à l'éclosion d'un secteur (notamment national) privé conquérant capable de résister à la concurrence dans une économie mondiale toujours plus ouverte, tout en générant des nombreux emplois décents.

INTRODUCTION

Le Gouvernement, à travers les orientations stratégiques de développement à l'horizon 2035 (la Vision Emergence 2035), met en œuvre le DSCE qui fait de la promotion du secteur privé, le principal levier d'une croissance économique inclusive. Ces orientations stratégiques et les politiques publiques qui en découlent sont en cohérence avec des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD₈ qui vise à « *promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* » et l'ODD₉, qui vise à « *bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* ».

Dans le cadre de la relance de l'économie, suite aux doubles chocs pétrolier et sécuritaire, le Cameroun a conçu un Programme Economique et Financier (PEF) pour la période 2017-2019 qui, dans la mise en œuvre, bénéficie d'un appui du Fonds Monétaire International (FMI) à travers une Facilité Elargie de Crédit (FEC) et des appuis budgétaires de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale (BM), de la Banque Africaine du Développement (BAD) et de la France, à travers l'Agence Française de Développement (AFD). L'objectif de ce PEF est de restaurer les grands équilibres macroéconomiques et maîtriser l'endettement public. Ces décisions de politique économique, de nature à améliorer l'environnement des affaires et à induire une croissance économique durable, ont besoin d'informations statistiques fiables pour leur mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation. La croissance étant portée par le secteur privé, il est donc indispensable de disposer d'informations statistiques pouvant contribuer à saisir périodiquement la structure et la dynamique des entreprises et à analyser les différents problèmes socio-économiques auxquels elles sont soumises.

Dans ce cadre, le Recensement Général des Entreprises est la première source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées sur les entreprises jusqu'aux plus petites unités de production des biens ou services. Il constitue de ce fait, un précieux outil pour l'élaboration et le suivi-évaluation des programmes de promotion des secteurs productifs.

La première opération du genre a été réalisée en 2009 et a permis d'obtenir une base de sondage et un répertoire des entreprises qui, après 7 ans sont devenues obsolètes. C'est pourquoi, dans l'optique de mieux appréhender la dynamique actuelle du tissu productif, il s'est avéré nécessaire d'actualiser la base de sondage existante des entreprises.

Le RGE-2 répond à cette préoccupation du Gouvernement et a été réalisée en 2016, avec des objectifs innovants rendus nécessaires par la politique de décentralisation en cours, la modernisation de l'analyse économique (notamment les Systèmes d'Information Géographiques), l'élargissement du champ couvert afin de mieux appréhender la population des unités économiques en activité.

Les résultats qui ressortent du RGE-2 permettront également :

- aux opérateurs économiques de mieux orienter leurs décisions d'investissement et de mieux identifier leurs partenaires pour la sous-traitance, la logistique, la communication, les finances, etc.
- aux chercheurs d'effectuer des analyses approfondies permettant d'appréhender la structure de l'économie, son potentiel, ses performances et ses dysfonctionnements ;
- à L'INS de mettre à jour son répertoire des entreprises, renouveler ses bases de sondage pour les enquêtes intercensitaires et produire des indicateurs économiques.

Le présent rapport est préliminaire car sur la base d'une analyse synthétique, fait ressortir les principaux résultats, en s'attardant sur l'identification, la localisation et la classification des entreprises, le profil des promoteurs et principaux dirigeants, l'emploi et l'activité économique, l'environnement des affaires, l'usage des TIC et la protection de l'environnement par les entreprises. A cet effet il se structure en trois (03) chapitres : Caractéristiques des entreprises et des établissements (chapitre1), profil des promoteurs et des principaux dirigeants d'entreprise, et performances économiques à travers des agrégats tels que le chiffre d'affaires et les effectifs

employés (chapitre2). L'environnement des affaires (chapitre3), y est également exposé. Chaque partie présente dans un premier temps les résultats du RGE-2 (2016) et en second une analyse comparative par rapport au RGE-1 (2009).

Le rapport principal des résultats, qui reprendra tous les thèmes du rapport préliminaire, et aussi les autres thèmes (sous-traitance, accès à l'énergie, etc.) sera disponible d'ici la fin du deuxième trimestre 2018.

CHAPITRE 1. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES ET DES ETABLISSEMENTS

Le dénombrement des entreprises et établissements a permis de recenser 209 482 unités économiques en activité sur le territoire national en 2016. Globalement, le nombre d'entreprises recensées est de 203 419 et celui des établissements de 6 063. La quasi-totalité de ces entreprises disposent d'un seul établissement pour l'exercice de leur activité.

Il convient de relever que les entreprises appartenant à certaines branches d'activité, à l'instar de la distribution des produits d'hydrocarbures (pétrole, gaz), de l'électricité, de l'eau, des services de nettoyage, de la grande distribution (commerce), de la banque & assurance, des télécommunications, de postes, de transport se caractérisent par une multitude de leurs établissements sur le territoire national. Les entreprises de ces branches disposent de nombreux agences/points de vente/Guichets/succursales disséminés sur le territoire.

En comparaison à 2009 où l'on dénombrait 93 969 unités économiques, le tissu des entreprises connaît une forte dynamique, avec un effectif qui a plus que doublé (augmentation de 123%). Cette évolution peut trouver une explication d'une part, par les nouvelles créations d'entreprises et d'autre part par les améliorations méthodologiques apportées au cours du RGE-2 par rapport au RGE-1.

Concernant la dynamique de création d'entreprises, il y a eu une orientation politique majeure. En effet, en plus des canaux administratifs habituels permettant la création d'entreprises, des Centres de Formalités de Créations des Entreprises (CFCE) ont été mis en place par le Gouvernement depuis 2010 d'abord à Douala et Yaoundé, et ensuite dans toutes les capitales régionales. Ceci a permis la création d'environ 61 000 entreprises depuis 2010. Certes toutes les créations n'aboutissent pas forcément à des unités opérationnelles et fonctionnelles mais, elles ont sûrement eu un effet sur la dynamique démographique des entreprises.

Pour ce qui est des améliorations méthodologiques, des difficultés observées en 2009 ont été prises en compte dans la méthodologie. L'on peut citer entre autres : un élargissement du champ, l'utilisation des GPS et une amélioration de la cartographie. Ces améliorations ont permis de mieux couvrir les unités économiques.

1.1.Répartition spatiale des entreprises et des établissements

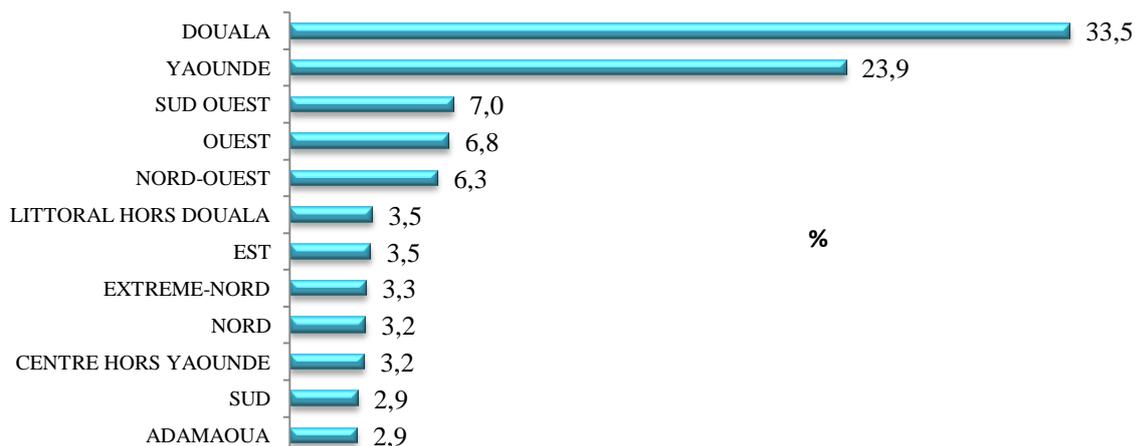
La répartition géographique des unités recensées (cf Tableau 1) est inégale selon les Régions. Le Littoral et le Centre demeurent les principaux pôles d'implantation des unités économiques avec respectivement 37,0% et 27,0%.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'entreprises et établissements suivant la région, entre 2009 et 2016

<i>Région</i>	<i>Nombre</i>		<i>Evolution (%)</i>	<i>Proportion (%)</i>	
	2009	2016		2009	2016
<i>ADAMAOUA</i>	2 740	6 055	121,0	2,9	2,9
<i>CENTRE</i>	25 131	56 654	125,4	26,7	27,0
<i>DONT YAOUNDE</i>	22 436	49 970	122,7	23,9	23,9
<i>EST</i>	1 736	7 245	317,3	1,8	3,5
<i>EXTREME NORD</i>	2 585	6 870	165,8	2,8	3,3
<i>LITTORAL</i>	34 708	77 481	123,2	36,9	37,0
<i>DONT DOUALA</i>	33 004	70 082	112,3	35,1	33,5
<i>NORD</i>	2 942	6 789	130,8	3,1	3,2
<i>NORD OUEST</i>	6 487	13 270	104,6	6,9	6,3
<i>OUEST</i>	8 327	14 291	71,6	8,9	6,8
<i>SUD</i>	2 447	6 118	150,0	2,6	2,9
<i>SUD OUEST</i>	6 866	14 709	114,2	7,3	7,0
<i>Ensemble</i>	93 969	209 482	122,9	100,0	100,0

Source : INS/RGE-2

Graphique 1 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement (en %)

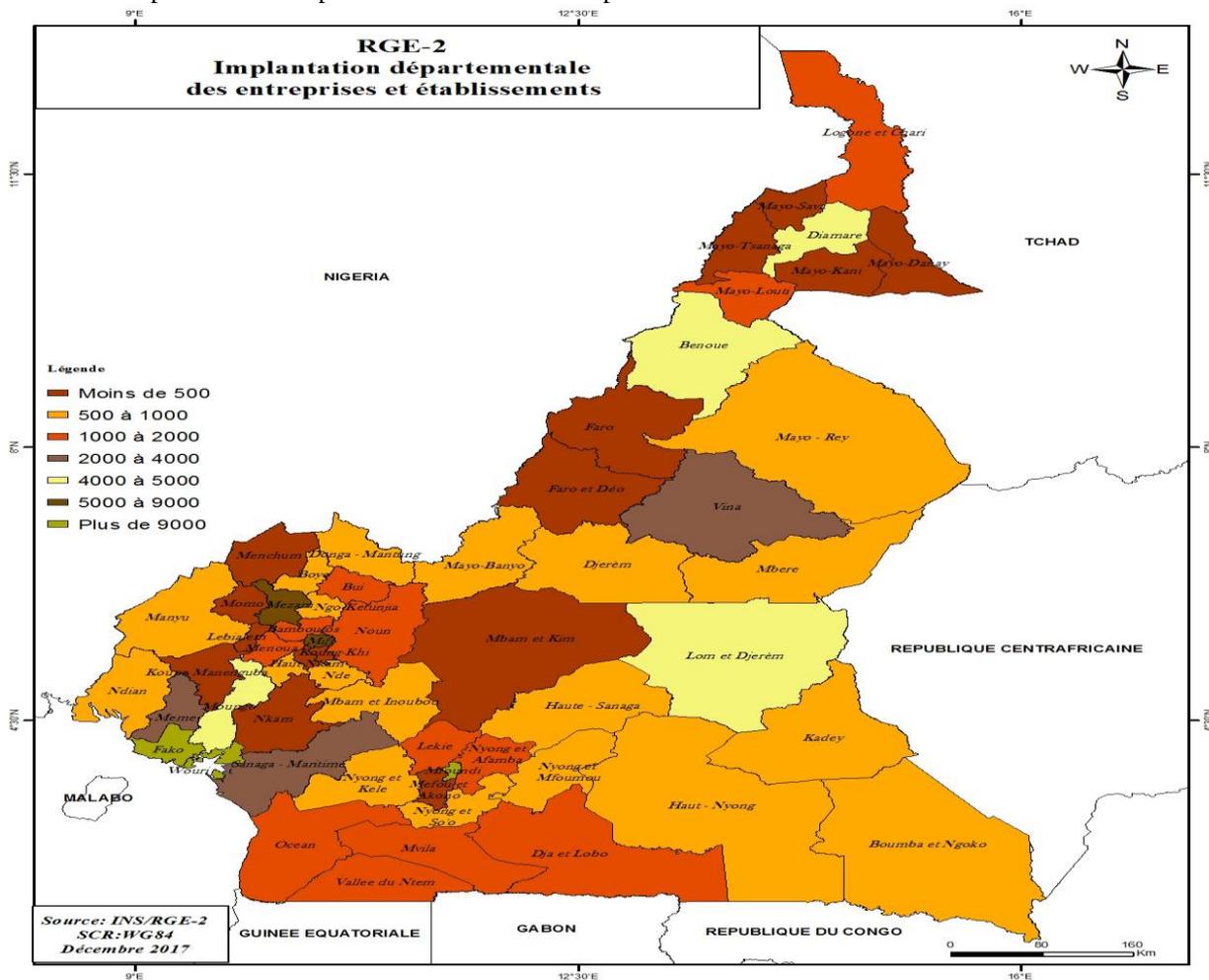


Source : INS/RGE-2

Les deux capitales, économique, Douala (33,5%), et politique, Yaoundé (23,9%), concentrent la majorité de ces unités. Viennent ensuite les Régions du Sud-ouest (7,0%), de l’Ouest (6,8%) et du Nord-ouest (6,3%). Les cinq (05) Régions restantes à savoir l’Extrême-Nord, le Nord, l’Adamaoua, l’Est et le Sud concentrent chacune moins de 4% des entreprises et établissements.

Si la répartition des unités économiques est inégale selon les Régions, elle l’est davantage au sein des 58 Départements que compte le pays.

Carte 1 : Implantation départementale des entreprises et établissements



La moyenne départementale est de 3 612 entreprises et établissements. Dans dix (10) Départements, le nombre d'unités recensées est au-dessus de la moyenne départementale. Il s'agit de :

- Le Wouri (70 082) ;
- Le Mfoundi (49 970) ;
- Le Fako (9 033) ;
- La Mezam (8 232) ;
- La Mifi (6 529) ;
- Le Lom et Djerem (4 853) ;
- Le Moungo (4 973) ;
- La Bénoué (4 873) ;
- Le Diamaré (4 317) ;
- La Vina (3 909).

Tableau 2 : Répartition des entreprises et établissements par Département

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE	(%)	REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE	(%)
CENTRE	MFOUNDI	49 970	88,2	Littoral	WOURI	70 082	90,5
	HAUTE-SANAGA	535	0,9		MOUNGO	4 973	6,4
	LEKIE	1 235	2,2		NKAM	213	0,3
	MBAM-ET-INOUBOU	879	1,6		SANAGA-MARITIME	2 213	2,9
	MBAM-ET-KIM	359	0,6		Total LITTORAL	77 461	100,0
	MEFOU-ET-AFAMBA	1 309	2,3	Nord-ouest	BUI	1 967	14,8
	MEFOU-ET-AKONO	467	0,8		MENCHUM	385	2,9
	NYONG-ET-KELE	552	1,0		BOYO	843	6,4
	NYONG-ET - MFOUMOU	544	1,0		MEZAM	8 232	62,0
	NYONG-ET-SO'O	804	1,4		NGO-KETUNJIA	828	6,2
TOTAL CENTRE	56 654	100,0	MOMO		339	2,6	
ADAMAOUA	VINA	3 909	64,6	DONGA-MANTUNG	676	5,1	
	MBERE	637	10,5	Total NORD-OUEST	13 270	100,0	
	FARO-ET-DEO	295	4,9	BAMBOUTOS	1 383	9,7	
	MAYO-BANYO	643	10,6	HAUT-NKAM	904	6,3	
	DJEREM	571	9,4	MENOUA	1 952	13,7	
TOTAL ADAMAOUA	6 055	100,0	Ouest	MIFI	6 530	45,7	
EST	BOUMBA-ET-NGOKO	555		7,7	HAUTS-PLATEAUX	307	2,1
	HAUT-NYONG	938		12,9	KOUNG-KHI	490	3,4
	KADEY	899		12,4	NDE	839	5,9
	LOM-ET-DJEREM	4 853		67,0	NOUN	1 887	13,2
TOTAL EST	7 245	100,0		Total OUEST	14 291	100,0	
EXTREME-NORD	DIAMARE	4 317		62,8	Sud	DJA-ET-LOBO	1 391
	LOGONE-ET-CHARI	1 251	18,2	MVILA		1 942	31,7
	MAYO-DANAY	491	7,1	VALLEE DU NTEM		1 644	26,9
	MAYO-TSANAGA	340	4,9	OCEAN		1 141	18,6
	MAYO-SAVA	221	3,2	Total SUD	6 118	100,0	
	MAYO-KANI	250	3,6	FAKO	9 033	61,4	
	Total EXTREME-NORD	6 870	100,0	MANYU	846	5,8	
NORD	BENOUE	4 873	71,8	Sud-ouest	LEBIALEM	140	1,0
	FARO	109	1,6		MEME	3 544	24,1
	MAYO-REY	795	11,7		KOUCPE-ET- MANENGOUBA	355	2,4
	MAYO-LOUTI	1 012	14,9		NDIAN	791	5,4
	TOTAL NORD	6 789	100,0		Total SUD-OUEST	14 709	100,0

Source : INS/RGE-2

En outre, trente quatre (34) Départements comptent moins de 1 000 unités économiques. Les Départements les moins pourvus se retrouvent dans le Nord avec le Faro (109 unités), le Sud-ouest avec le Lebialem (140), le Littoral avec le Nkam (213) et l'Extrême-nord avec le Mayo-Sava (221).

Par ailleurs, l'on observe que les Départements abritant le Chef-lieu de Région sont relativement les plus peuplés en établissements. Dans huit cas sur dix, la proportion dépasse 60% de la population des unités implantées dans la Région. A titre d'illustration, elle atteint 88% dans le Mfoundi et 91% dans le Wouri. En revanche la Mifi et la Mvila s'illustrent par une proportion en dessous de 50%, soit respectivement 46% et 32%.

Comme souligné plus haut, il y a eu une dynamique forte de création d'unités au niveau national. Celle-ci est perceptible dans toutes les Régions mais à des degrés divers. Douala avec 70 082 unités et Yaoundé avec 49 970 restent en 2016 les grands pôles d'implantation des unités de production comme en 2009.

Les plus fortes progressions s'observent dans la Région du Littoral hors Douala et dans la Région de l'Est. Dans ces deux Régions, les effectifs ont plus que triplé. En 2009, ces deux Régions étaient les moins peuplées en entreprises (environ 1 700 chacune). Les fortes progressions enregistrées leurs permettent de se situer désormais dans la moyennes des autres Régions.

L'Ouest est la Région qui enregistre la plus faible progression (72%). C'est la seule Région dans laquelle les effectifs n'ont pas au minimum doublé. Toutefois, elle reste un bastion important d'entreprises puisqu'elle abrite 14 291 entreprises et établissements en 2016. Néanmoins, elle se fait désormais devancer par le Sud-ouest qui devient la Région ayant le plus d'entreprises lorsqu'on enlève Yaoundé et Douala.

1.2. Typologie des entreprises

Suivant la définition consacrée dans la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME, les résultats du recensement révèlent, tout comme en 2009, une prédominance de la PME (TPE, PE, ME) qui représente 99,8% des entreprises. Dans ce segment des PME, plus de 7 entreprises sur 10, sont de Très Petite Entreprise (TPE) employant moins de 5 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de FCFA.

Encadré 1 : Typologie des entreprises au Cameroun

La classification des entreprises par taille se fonde sur la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME. Au regard de cette loi :

- Une **Très Petite Entreprise (TPE)** est une entreprise ayant au plus 5 employés et dont le chiffre d'affaires est de moins de 15 millions de FCFA ;
- Une **Petite Entreprise (PE)** est une entreprise dont l'effectif des employés est compris entre 6 et 20 et, ayant un chiffre d'affaires compris entre 15 et 250 millions de FCFA ;
- Une **Moyenne Entreprise (ME)** est une entreprise dont l'effectif des employés est compris entre 21 et 100 et, ayant un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions et inférieur ou égal à 3 milliards de FCFA ;
- Une **Grande Entreprise (GE)** est une entreprise dont l'effectif des employé est supérieur à 100 et dont le chiffre d'affaires est de plus de 3 milliards de FCFA.

Tableau 3 : Répartition des entreprises par type

<i>Type d'entreprise</i>	<i>Nombre</i>	<i>Proportion (%)</i>
TPE	160 995	79,1
PE	39 444	19,4
ME	2 541	1,3
GE	439	0,2
Total	203 419	100,0

Source : INS/RGE-2

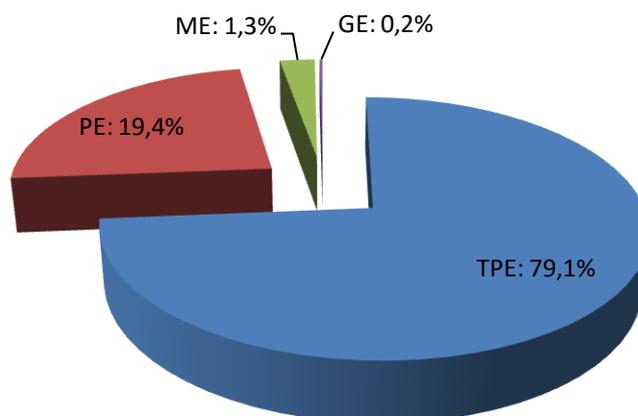
Les grandes entreprises, tout secteur confondu, sont au nombre de 439, soit 0,2%.

Dans le secteur primaire, on y retrouve notamment les entreprises telles que : la Société de Développement du Coton (SODECOTON), la Cameroon Development Corporation (CDC) ; la Plantation Du Haut Penja (PHP), la Société Forestière et Industrielle de la Doumé (SFID), Hévéa Cameroun SA (HEVECAM).

Du côté de l'industrie l'on retrouve les fleurons comme la Société Nationale de Raffinage (SONARA), la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC), L'Energy Of Cameroon (ENEO), la Compagnie Camerounaise d'Aluminium (ALUCAM) et Guinness Cameroon.

Enfin la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), la Société Générale Cameroun (SGC), Total Cameroun S.A, MTN Cameroon SA, Tradex SA, Orange Cameroon SA et Congelcam SA sont les géants dans les activités tertiaires (finance, distribution pétrolière, télécommunication mobile et internet, commerce).

Graphique 2 : Répartition des entreprises par type



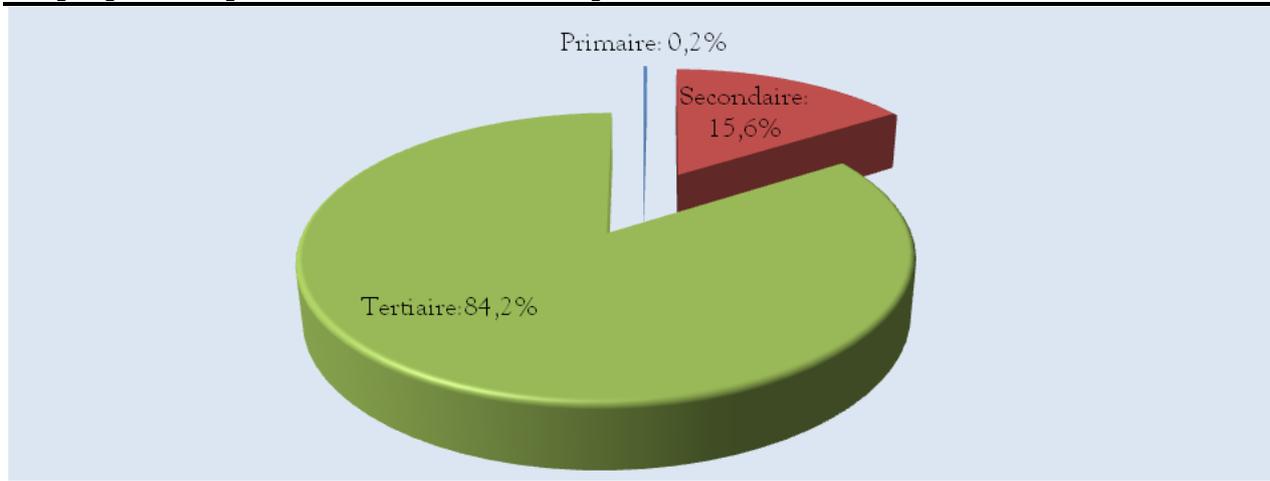
Source : INS/RGE-2

1.3. Activité économique exercée

1.3.1. Répartition des entreprises par secteur d'activité

Suivant les trois (03) secteurs d'activité, le tissu des unités économiques est largement dominé par le secteur tertiaire qui concentre près de 84 entreprises sur 100.

Graphique 3 : Répartition sectorielle des entreprises



Source : INS/RGE-2

Comme on peut le constater, le secteur primaire (agriculture, sylviculture et exploitation forestière, élevage et chasse, pêche et pisciculture) renferme très peu d'unités économiques constituées en entreprises (348, soit 0,2%). Cette situation s'explique en partie par le champ du RGE-2 qui ne couvre pas les unités de production agricoles familiales.

Tableau 4 : Répartition des entreprises par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITE	NOMBRE	PROPORTION (%)
PRIMAIRE	342	0,2
SECONDAIRE	31 758	15,6
TERTIAIRE	171 052	84,2
TOTAL DECLARE	203 152	100,0
NON DECLARE	267	0,1
TOTAL	203 419	

Source : INS/RGE-2

La mise en œuvre réussie de la politique de développement de l'Agriculture de seconde génération devrait à terme permettre un renforcement de la présence des entreprises agro/sylvo/pastoro/halieuistiques sur le territoire national, nécessaire à un décollage industriel du pays, principale source de création à grande échelle d'emplois décents. A cet égard, le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) déjà rendu à sa phase opérationnelle en 2017, constitue une opportunité pour la relance de l'agriculture camerounaise.

1.3.2. Répartition par sous-secteur d'activité

Dans le secteur secondaire (industries extractives, industries manufacturières, production et distribution d'électricité, eau et gaz, construction) l'on dénombre 31 758 entreprises. Il s'agit dans la très grande majorité de petites unités artisanales constituées :

- dans l'agroalimentaire : boulangeries ;
- dans le textile et confection : atelier de couture ;
- dans les autres industries manufacturières : atelier de soudure métallique, menuiserie du bois, menuiserie aluminium, atelier de vitrerie ; atelier de fabrique de parpaings et autres ouvrages en béton pour la construction ;
- dans l'électricité, eau et gaz : PME sous-traitante ;
- dans la construction : PME sous-traitante du BTP.

Tableau 5 : Evolution du nombre d'entreprises par sous-secteur d'activité, entre 2009 et 2016

Secteur	Sous-secteur	Nombre		Evolution (%)	Proportion(%)	
		2009	2016		2009	2016
PRIMAIRE	Agriculture	145	142	-2,1	51,1	41,5
	Elevage et Chasse	86	128	48,8	30,3	37,4
	Sylviculture et exploitation forestière	47	64	36,2	16,5	18,7
	Pêche et pisciculture	6	8	33,3	2,1	2,3
	Sous total	284	342	20,4	100,0	100,0
SECONDAIRE	Extraction	25	64	156,0	0,2	0,2
	Industrie alimentaire	695	2 472	255,7	5,9	7,8
	Autres industries manufacturières	10 227	27 958	173,4	87,5	88,0
	Electricité, gaz	74	124	67,6	0,6	0,4
	Eau et assainissement		65	-	0,0	0,2
	Construction	664	1 075	61,9	5,7	3,4
	Sous total	11 685	31 758	171,8	100,0	100,0
TERTIAIRE	Commerce	46 788	104 527	123,4	62,5	61,1
	Transport	518	1 244	140,2	0,7	0,7
	Hébergement et restauration	8 862	23 499	165,2	11,8	13,7
	Banque et assurance	596	1 641	175,3	0,8	1,0
	Télécommunications	685	864	26,1	0,9	0,5
	Autres tertiaire	17 416	39 277	125,5	23,3	23,0
	Total Sous total	74 865	171 052	128,5	100,0	100,0
Non déclaré		1 310	267	-79,6		
ENSEMBLE		88 144	203 419	130,8		

Source : INS/RGE-2

Les grandes unités industrielles recensées sont au nombre de 135. La plupart se déploie dans l'industrie agroalimentaire et dans une certaine mesure dans l'industrie chimique et l'industrie des matières plastiques.

Dans le secteur tertiaire (commerce, hébergement, restauration, transports, télécommunications, services aux entreprises, etc.) l'on dénombre 171 052 entreprises. Ici les activités de commerce (achat et revente en l'état d'un produit) concernent plus de la moitié des unités recensées. Il s'agit le plus souvent de petit commerce de produits à dominance alimentaire, de quincaillerie générale, de vente de vêtements (habillement et chaussures) et tissus.

La branche « hébergement et restauration », l'un des principaux vecteurs de l'activité touristique, compte 23 499 unités. Il s'agit pour la plupart des bars (débit de boisson) et petits restaurants (cafétérias) et auberges dont les équipements sont assez modestes et n'obéissent pas à un critère de classement défini par le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL).

Par rapport à 2009, le RGE-2 met en exergue une nouvelle structuration des entreprises selon les secteurs et sous-secteurs d'activité. Le nombre d'entreprises du secteur primaire stagne tandis que l'on assiste à une explosion dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre d'entreprises d'élevage et chasse augmente tandis qu'on observe une chute pour toutes les autres activités du primaire.

Dans le secteur secondaire, le nombre d'entreprise augmente pour toutes les activités. La hausse est particulièrement forte dans les industries agroalimentaires (256%), dans les industries manufacturières autres que l'agroalimentaire (173%). Le sous-secteur de la construction est celui où l'on enregistre la hausse la moins importante. L'on note en outre que le nombre d'entreprises extractives a plus que doublé sur la période.

Concernant le secteur tertiaire l'on assiste à un boom démographique des entreprises de banque et assurance. En effet, leur nombre passe de 596 en 2009 à 1 641 en 2016 soit une hausse de 175%. Le nombre d'entreprises du commerce est de 104 527 en 2016 contre 46 788 en 2009. Il en va de même dans l'hébergement et la restauration qui enregistre un accroissement remarquable de 165% (de 8 862 en 2009 à 23 499 en 2016). Dans le transport, le nombre d'entreprises de ce sous-secteur a plus que doublé et se situe à 1 244 en 2016.

En conclusion, bien que le commerce reste l'activité dominante en terme de nombre d'entreprises, l'on note une forte dynamique démographique dans les industries manufacturières notamment l'agroalimentaire et dans les entreprises de banque et assurance et l'hôtellerie.

1.4. Année de création et de démarrage des activités

La date de création de l'établissement au sens du RGE-2 désigne la création administrative de la structure. Cette information a été relevée à partir des informations contenues dans les registres de commerce, les registres communaux, ou encore les fiches d'impôt libératoire. L'année de démarrage effectif des activités économiques peut être antérieure ou postérieure à cette date de création administrative.

Sur cette base d'analyse, il ressort que les unités économiques sont relativement jeunes au Cameroun. En effet, la majorité des entreprises dénombrées ont au plus 6 ans d'âge, c'est-à-dire exercent tout au plus depuis 2010. Les unités qui existent depuis l'époque coloniale voir au moment de l'indépendance en 1960, sont au nombre de 57.

Au moment du recensement, l'on dénombre 28 398 unités qui déclarent avoir été créées en 2016, soit 14% de la population des entreprises. Au Cameroun, les canaux de création des entreprises sont divers (les centres d'impôts ; les mairies ; les CFCE ; le MINADER, etc.). Il faut signaler que le RGE-2 n'a pas relevé les informations sur les canaux de créations des entreprises sus-indiquées.

Cependant, les statistiques des CFCE indiquent que 13 747 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2016.

Tableau 6 : Répartition des entreprises selon l'année de création et le démarrage effectif

TRANCHE D'ANNEE DE CREATION	ANNEE DE CREATION		ANNEE DE DEMARRAGE EFFECTIF	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
AVANT 1960	57	0,04	44	0,03
1960-1985	1 612	1,16	959	0,69
1986-1993	2 074	1,49	1 879	1,35
1994-1996	1 591	1,15	1 628	1,17
1997-2000	3 762	2,71	3 520	2,52
2001-2003	4 203	3,03	4 205	3,01
2004-2006	7 786	5,61	7 971	5,71
2007-2009	11 067	7,98	11 158	8,00
2010-2012	27 405	19,75	27 289	19,56
2013-2015	50 815	36,62	51 296	36,76
2016	28 398	20,46	29 580	21,20
TOTAL DECLARE	138 770	100,00	139 529	100,00
NON DECLARE	64 649		63 890	
TOTAL	203 419		203 419	

Source : INS/RGE-2

Le tableau ci-dessus montre que 29 580 entreprises ont effectivement démarré leur activité au cours de l'année 2016, soit 21% du total. De plus, il ressort qu'au cours d'une année, le nombre d'entreprises ayant effectivement démarré leur activité, a tendance à dépasser celui d'entreprises ayant été créé administrativement. Dans le contexte national, il est en effet fréquent d'observer que plusieurs entreprises, notamment les TPE fonctionnent longtemps avant leur création administrative, obtenue alors sous la pression des agents des impôts et ceux de la mairie.

Cette catégorie d'unités peut être qualifiée d'entreprises en « migration du secteur informel vers le secteur formel ». Toute chose facilitée aujourd'hui par les mécanismes mis en place dans les CFCE qui permettent en 48 heures en moyenne de créer son entreprise. La plateforme mybusiness.cm constitue à cet égard une innovation importante par laquelle les créations en ligne sont effectives aussi bien pour les résidents que les non-résidents.

1.5. Forme Juridique des entreprises

La personne physique, autrement dit l'entreprise individuelle (encore appelé établissement) demeure la forme juridique la plus sollicitée par les créateurs d'entreprises. En effet, 97,0% des entreprises recensées sont des entreprises individuelles, qui de par la loi sont exemptées de capital social minimum.

Tableau 7 : Répartition des entreprises suivant la forme juridique

CATEGORIE JURIDIQUE	NOMBRE	(%)
EI	194 578	97,0
SARL	3 553	1,8
SUARL	718	0,4
SA	664	0,3
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE	141	0,1
ORGANISATION DE L'économie Sociale (Coopératives, GIC ; Associations, Fondations)	344	0,2
GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	10	0,0
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE	17	0,0
SOCIETE A CAPITAL PUBLIC	29	0,0
ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF	59	0,0
AUTRE FORME JURIDIQUE	569	0,3
TOTAL DECLARE	200 682	100,0
NON DECLARE	2 737	
TOTAL	203 419	

Source : INS/RGE-2

La SARL représente environ 2% des entreprises camerounaises. Les SA recensées sont au nombre de 664, parmi lesquelles on compte des sociétés d'économies mixtes, dans lesquelles l'Etat ou ses démembrements (Entreprises publiques, Collectivités Territoriales Décentralisées) participent au capital.

Les organisations de l'Economie Sociale (GIC, Coopératives, ONG, Fondation, Association) sont au nombre de 344. Ces entités dont la création se fait beaucoup plus facilement (procédures simplifiées et quasi gratuites), fonctionnent le plus souvent sans local professionnel (siège).

1.6. Répartition des entreprises selon le régime d'imposition

La classification des unités économiques selon le régime d'imposition, et d'après l'administration fiscale consacre trois types (cf. Tableau ci-après), auquel vient s'adjoindre les contribuables qui sont dans la rubrique « Non imposé ».

Tableau 8 : Répartition des entreprises suivant le régime d'imposition

REGIME D'IMPOSITION	NOMBRE	PROPORTION (%)
IMPOT LIBERATOIRE	123 002	78,4
REGIME REEL SIMPLIFIE	20 136	12,8
REGIME REEL	6 864	4,4
NON IMPOSE	6 936	4,4
TOTAL DECLARE	156 938	100,0
NON DECLARE	46 481	
TOTAL	203 419	

Source : INS/RGE-2

Suivant cette catégorisation, les entreprises enregistrées au régime réel représentent 4,4% du total. Le poids de celles enregistrées au régime réel simplifié se situe à 12,8%. Quant aux entreprises astreintes à l'impôt libératoire, elles sont prédominantes avec une proportion de 78,4%.

1.7. Nature des créations des entreprises

L'analyse de la nature des créations des unités économiques révèle que la création initiale, qui consiste à l'apparition d'un capital nouveau au sein de l'économie est la forme la plus répandue (84,3%). Très loin derrière, vient l'achat d'un fonds existant par cession d'actifs (3,1%). Les opérations de fusion/scission sont somme toute marginales (0,1%). La location-gérance représente 0,8% du tissu économique et les reprises d'activités 1,1%.

Tableau 9 : Répartition des entreprises suivant la nature de création

NATURE DE CREATION	NOMBRE	PROPORTION (%)
CREATION INITIALE	138 183	84,3
ACHAT D'UN FONDS EXISTANT	5 110	3,1
REPRISE D'ACTIVITE	1 810	1,1
LOCATION GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE	1 391	0,8
FUSION-REUNION	108	0,1
ACQUISITION	303	0,2
FUSION-ABSORPTION	46	0,0
SCISSION	16	0,0
AUTRE NATURE DE CREATION	17 039	10,4
TOTAL DECLARE	164 006	100,0
NON DECLARE	39 413	
TOTAL	203 419	

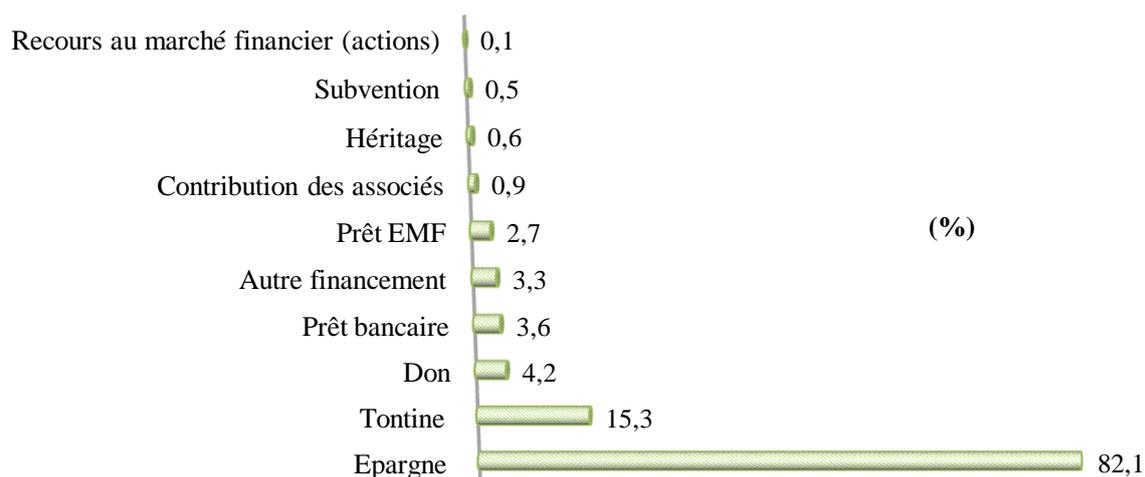
Source :INS/RGE-2

1.8. Financement à la création des entreprises

La création d'une entreprise nécessite des fonds pour son financement. L'analyse du financement à la création des entreprises révèle que plus de huit (08) chefs d'entreprises sur dix (10) déclarent

avoir recouru à leur épargne personnelle pour la création de leur entreprise. En deuxième place, suit la tontine (15,3%), forme de finance communautaire basée sur les liens socio-anthropologiques existants entre les individus et où la notion d'avaliste (celui qui se porte garant en cas d'échec de remboursement) est très développée. Les prêts auprès du système monétaire classique (Banque, EMF) occupe la 3ème position avec 6,3% d'entreprises qui y recourent (avec une préférence pour les structures bancaires classiques). L'accès à ce type de financement est, dans le contexte de l'économie nationale, limité par le faible taux de bancarisation de la population, et aussi les garanties et les sûretés réelles exigées.

Graphique 4 : Principales sources de financement à la création des entreprises

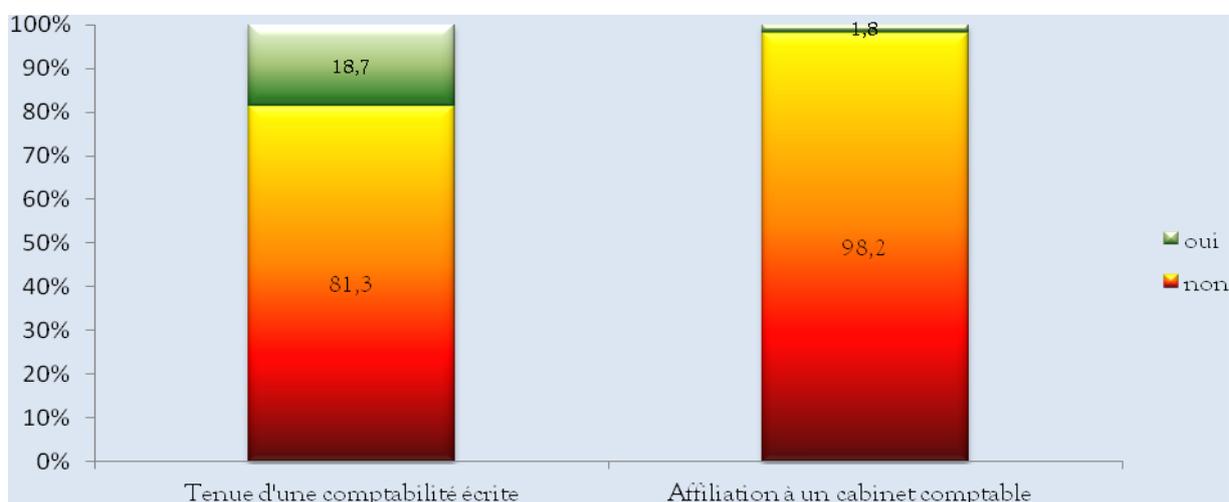


Source :INS/RGE-2

1.9. Gouvernance des entreprises

La tenue de la comptabilité écrite est reconnue par les actes uniformes OHADA comme signe de transparence dans la gestion moderne d'une entreprise. Vu sous cet angle, il ressort que seulement 18,7% d'entreprises recensées respectent cette obligation. Et parmi celles-ci moins de 3% sont affiliées à un cabinet comptable. D'où le faible taux de couverture enregistré en matière de remplissage des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) de la part des entreprises. Pourtant le Gouvernement a mis en place depuis 2010 un cadre légal, à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA) pour l'assistance en matière de gestion, d'accomplissement des obligations administratives diverses aux entreprises notamment en ce qui concerne la tenue de comptabilité. L'on dénombre actuellement 11 CGA actifs (3 sont en cours de création) sur toute l'étendue du territoire dont 8 implantés à Douala et Yaoundé.

Graphique 5: Pratique comptable dans les entreprises (%)

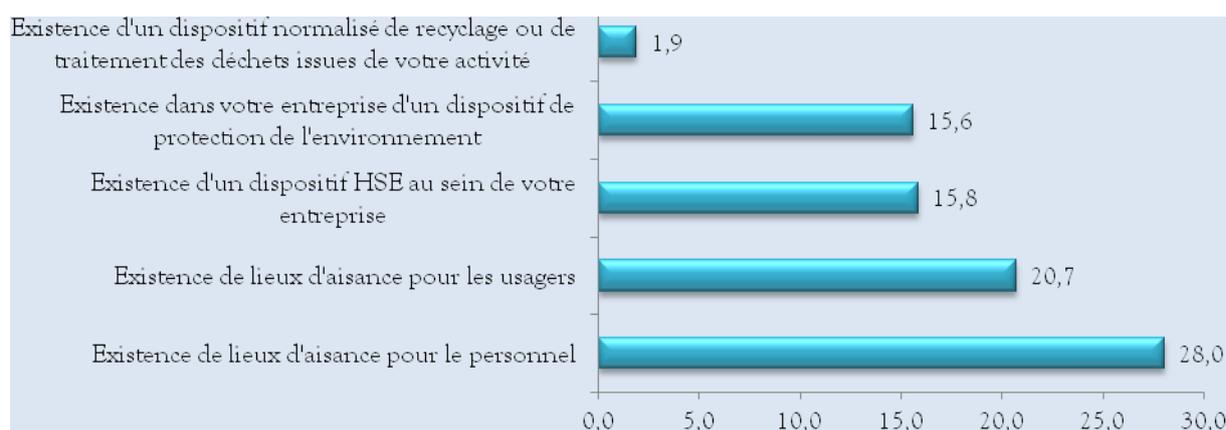


Source :INS/RGE-2

1.10. Protection de l'environnement

A l'ère des changements climatiques, les actions des pouvoirs publics se déploient sur divers fronts, afin d'identifier les sources principales de pollution de l'environnement, au regard de l'objectif de développement durable. L'activité économique notamment par le biais des entreprises constitue à cet égard un sujet de préoccupation, bien que l'impact diffère d'un secteur d'activité à l'autre.

Graphique 6: Niveau de présence de certains dispositifs liés au fonctionnement des entreprises (%)



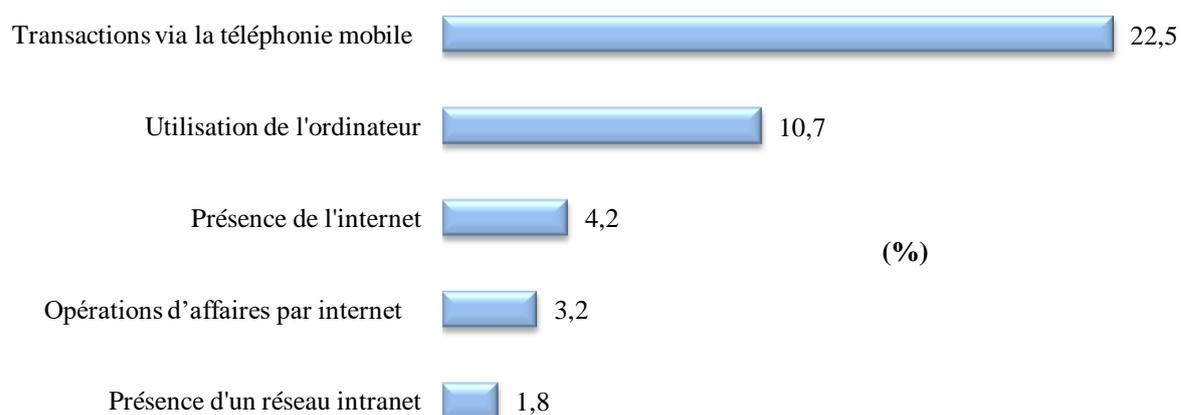
Source : INS/RGE-2

Il ressort des résultats que la protection de l'environnement ne préoccupe pas encore la grande majorité des opérateurs économiques. A titre d'illustration, dans moins de 3 entreprises sur 10 l'on observe un lieu d'aisance fonctionnel. S'agissant de la présence d'un dispositif HSE, seulement 15,8% des entreprises en disposent. Le dispositif normalisé de recyclage ou de traitement des déchets est quasi-inexistant en entreprise (1,9%).

1.11. Usages et équipement en TIC

La mondialisation des économies repose grandement de nos jours sur l'économie numérique, devenue un secteur stratégique et spécifique à côté des secteurs traditionnels. Elle englobe les activités économiques et sociales qui sont activées par des plateformes telles que les réseaux internet, mobiles et de capteurs, y compris le commerce électronique. Font notamment partie de l'économie numérique les entreprises qui utilisent les TIC dans leur activité.

Graphique 7: Pénétration des TIC dans les entreprises (%)



Source : INS/RGE-2

Au Cameroun, l'utilisation de l'ordinateur au sein des entreprises est effective seulement pour 10,7% de celles-ci. Cependant, l'on note une percée des transactions via la téléphonie mobile (22,5%), qui pourrait s'expliquer par l'accès relativement aisé à l'équipement. Les autres plateformes digitales (réseau intranet, internet, commerce électronique) sont quasi inexistantes, en dehors des grandes entreprises usagers qui gagnent en productivité grâce à elles (Banque, Assurance, Transport, Hôtellerie& Restauration, Grande distribution, etc.) ou alors des PME dont l'existence est liée aux TIC (services en ligne, jeux vidéo, médias et contenus en ligne, e-commerce).

CHAPITRE 2. PROFIL DES PROMOTEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS, PERFORMANCES ECONOMIQUES

Dans une unité économique, deux cas peuvent se présenter : (i) le promoteur est différent du principal dirigeant et (ii) le promoteur est le principal dirigeant. Globalement, sur les 209 482 unités économiques recensées, 186 481 unités économiques sont dirigés par le promoteur qui est le principal dirigeant et, 23 001 unités économiques par le principal dirigeant qui est différent du promoteur. Globalement, 89% des entreprises sont dirigés par leur promoteur.

Tableau 10 : Répartition des unités économiques selon que le promoteur est le principal dirigeant ou non

DIRECTION	NOMBRE	PROPORTION (%)
PROMOTEUR ET PRINCIPAL DIRIGEANT	186 481	89,0
PRINCIPAL DIRIGEANT	23 001	11,0
TOTAL	209 482	100,0

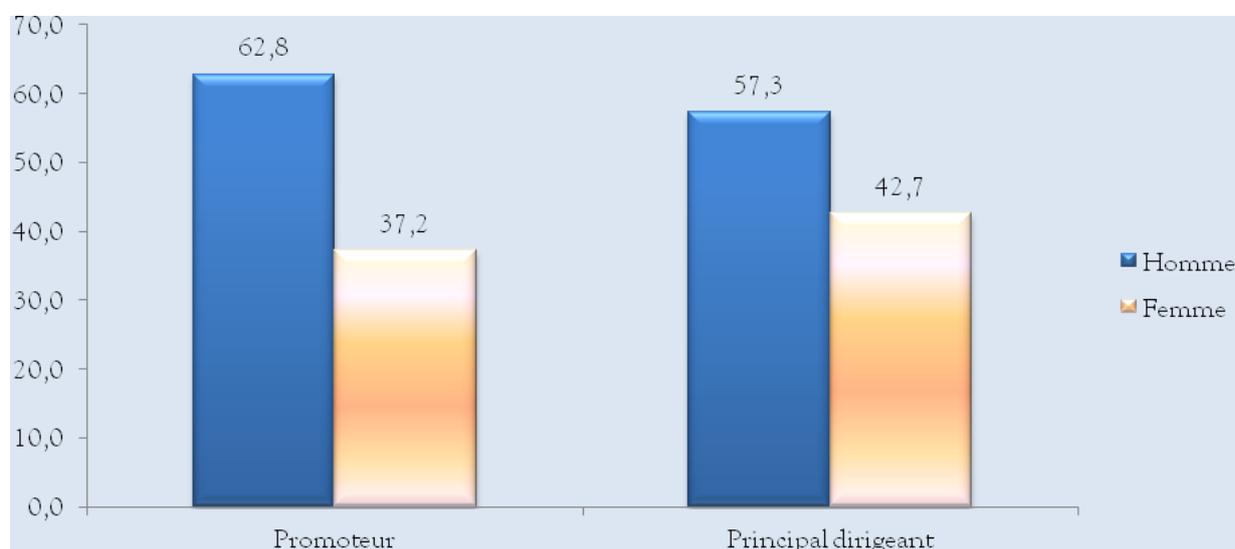
Source : INS/RGE-2

Dans la suite de cette section, le profil des promoteurs et des principaux dirigeants d'entreprise est analysé selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la nationalité et le nombre d'années passées à la tête de l'entreprise.

2.1. Le Sexe

L'analyse selon le sexe du promoteur montre que 62,8% des entreprises sont créées par des promoteurs (hommes) contre 37,2% par les promotrices (femmes). Pour ce qui est des principaux dirigeants, il ressort également qu'il y a plus de dirigeants (57,3% d'hommes) que de dirigeantes (42,7% de femmes). Ce déséquilibre en faveur des hommes, du reste plus accentué en matière de création d'entreprise, traduit une disparité selon le sexe.

Graphique 8 : Répartition des entreprises suivant le sexe du promoteur et du principal dirigeant (%)

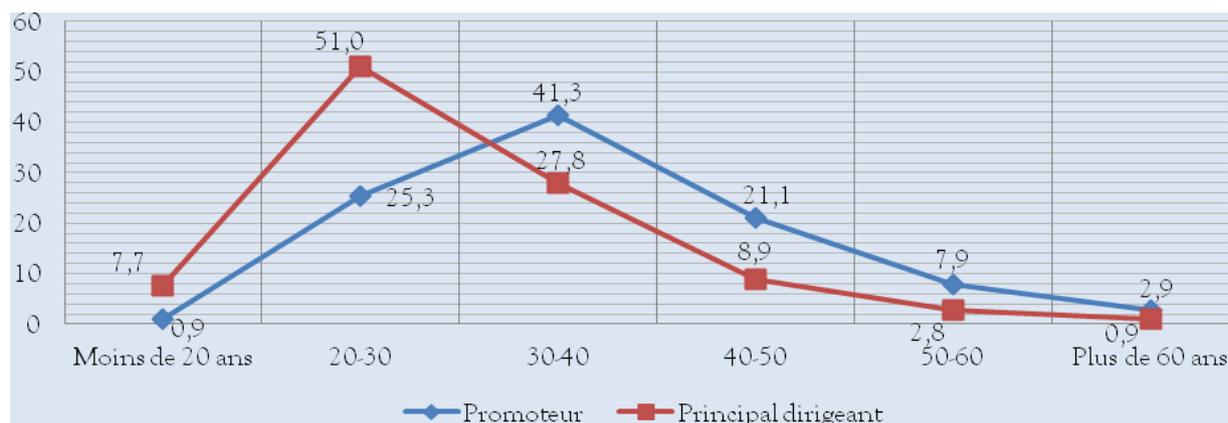


Source : INS/RGE-2

2.2. L'âge

L'âge moyen des promoteurs d'entreprise se situe autour de 37 ans. Le graphique ci-après présente la courbe entrepreneuriale en fonction de l'âge.

Graphique 9: Distribution des entreprises suivant l'âge du promoteur et du principal dirigeant (%)



Source : INS/RGE-2

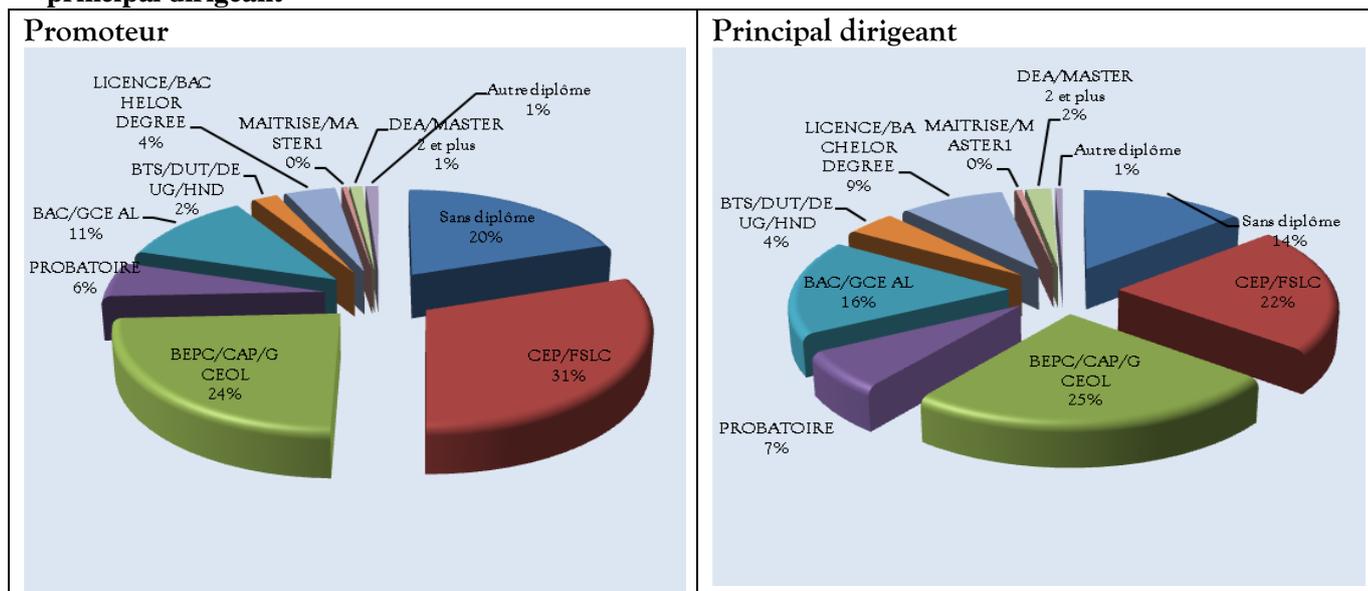
Sa visualisation met en exergue le fait que la propension à être promoteur d'une entreprise au Cameroun évolue avec l'âge. Les moins jeunes (moins de 20 ans) et les personnes âgées (plus de 60 ans) sont moins enclins à créer une entreprise. En effet, très peu (environ 1%) de promoteurs d'entreprises sont âgés de moins de 20 ans, ce qui s'explique par le fait qu'à cet âge, la plupart des jeunes sont encore dans le système éducatif. Entre 20 ans et 40 ans, de nombreux jeunes sont dans l'entrepreneuriat car près de 8 entrepreneurs sur 10 ont un âge compris dans cette tranche. Entre 40 ans et 50 ans, la proportion des entrepreneurs reste importante (21,1%) mais commence à décroître pour atteindre son creux (2,9%) à plus de 60 ans où de nombreux retraités se reconvertissent dans de nouvelles activités en créant des entreprises. Globalement, les résultats montrent que l'entrepreneur camerounais est jeune.

La courbe présentant la distribution de l'âge du principal dirigeant d'entreprise montre la même évolution que celle des promoteurs. Les personnes les moins impliquées dans gestion d'entreprise restent les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans. Cependant, l'on peut relever que la proportion la plus importante des principaux dirigeants revient aux jeunes dont l'âge est compris entre 20 et 30 ans (51,0%). Ceux de 30 à 40 ans représentent 27,8% contre 2,8% pour ceux de 50 à 60 ans.

2.3. Le niveau d'instruction

La répartition des entreprises selon le niveau d'instruction du promoteur montre que plus de la moitié (51%) d'entre elles sont créées par des promoteurs ayant au plus le CEP/CEPE/FLSC (dont 20% sont sans diplôme); 24% le sont par les titulaires du BEPC ; 17% par ceux disposants d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire et 7% par les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, les entrepreneurs camerounais s'illustrent par un faible niveau d'instruction, traduisant le fait que ce sont les individus qui n'ont pas réussi dans le système éducatif classique qui se lancent dans l'entrepreneuriat.

Graphique 10: Répartition des entreprises suivant le niveau d’instruction du promoteur et du principal dirigeant



Source : INS/RGE-2

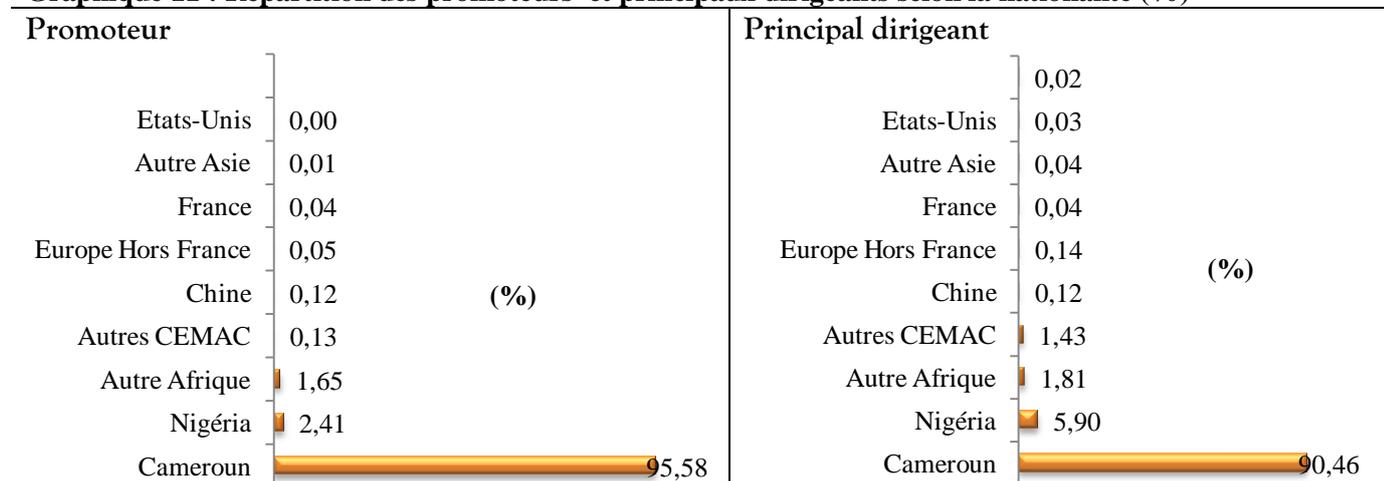
Une analyse suivant le niveau d’instruction du principal dirigeant montre que 36% des entreprises sont dirigées par des personnes ayant au plus le CEP/CEPE (dont 14% sont sans diplôme) ; 25% le sont par les titulaires du BEPC ; 23% par ceux disposants un diplôme du second cycle de l’enseignement secondaire et 15% par les diplômés de l’enseignement supérieur. La proportion importante de « Sans diplôme » ou de diplômés de l’enseignement primaire pose un problème de la qualité des dirigeants des entreprises camerounaises et peut expliquer en partie la faible performance des entreprises nationales.

2.4. La nationalité

En 2016, il ressort que 95,5% d’entreprises ont été créées par des camerounais et 90,5% ont à leur tête un camerounais. Les ressortissants du grand voisin le Nigéria sont la deuxième nationalité après les camerounais en termes d’entrepreneuriat au Cameroun (2,4%), soit plus de la moitié des promoteurs étrangers. Après le nigériens, les ressortissants des autres pays d’Afrique autre que la CEMAC suivent avec 1,7% ; puis ceux des autres pays de la CEMAC (0,1%). Hors Afrique, c’est la Chine qui tient le peloton de tête suivi des autres pays d’Europe, et de la France.

Cette présence étrangère de plus en plus marquée sur le sol camerounais, trouve son explication dans l’existence des opportunités d’affaires, les réformes mises en place par le Gouvernement pour l’amélioration progressive du climat des affaires et enfin la coopération fructueuse avec certains pays.

Graphique 11 : Répartition des promoteurs et principaux dirigeants selon la nationalité (%)



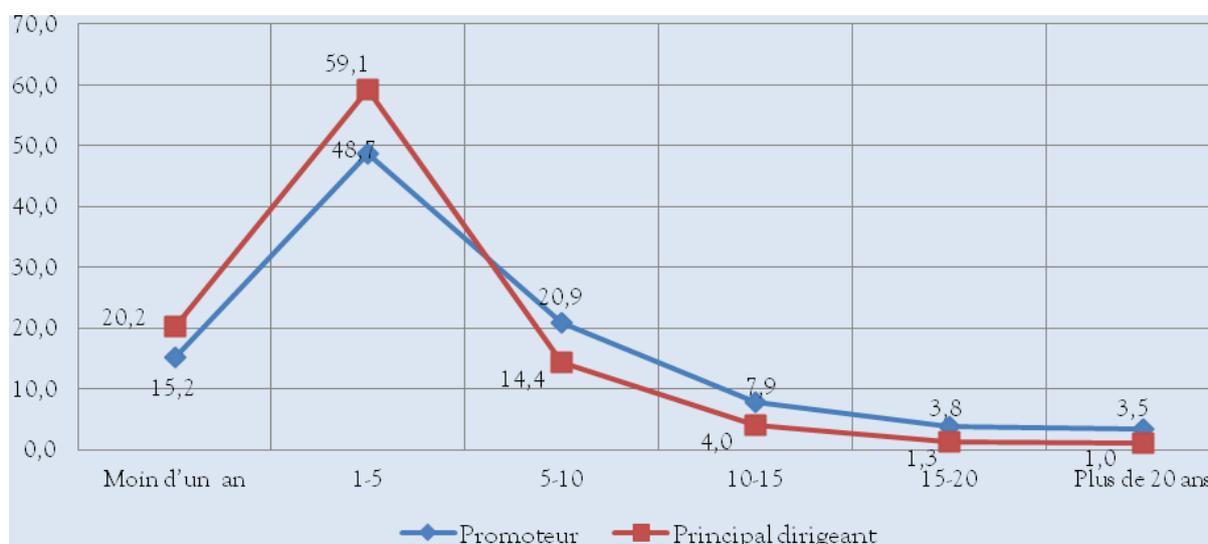
Source : INS/RGE-2

En ce qui concerne la nationalité des chefs d'entreprise la distribution est sensiblement la même que celle des promoteurs.

2.5. L'expérience acquise

Le nombre moyen d'années d'expérience des promoteurs d'entreprises à la tête de leur structure se situe autour de 6 ans. Par ailleurs, les données collectées montrent que 85% de promoteurs ont moins de dix (10) ans d'ancienneté, contre 94% pour les principaux dirigeants. Si l'on considère une durée de cinq (05) ans, ces proportions demeurent importantes, soit 64% de promoteurs et 79% de principaux dirigeants.

Graphique 12: Distribution des entreprises suivant l'ancienneté du promoteur et du principal dirigeant (%)



Source : INS/RGE-2

Sur cinq ans, les promoteurs ont tendance à avoir un mandat plus court que celui des principaux dirigeants. Au-delà, cette situation se reverse au profit des promoteurs qui restent en moyenne plus longtemps à la tête de leur entreprise que les principaux dirigeants.

2.6. Performances économiques

2.6.1. Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires global des entreprises pour l'année 2015 ; qui est la valeur totale des biens et services vendus au cours de cette année, se situe à la somme de 13 347 milliards de FCFA, contre 10 225 milliards de FCFA en 2008, soit une augmentation en valeur relative de 30,5%.

Le chiffre d'affaires moyen accuse cependant une baisse, soit 65,6 millions FCFA par entreprise en 2015 contre 116,0 millions en 2008. Cette contreperformance pourrait s'expliquer en partie par les problèmes de débouchés, notamment au plan national, eu égard au pouvoir d'achat des consommateurs, à la montée de la contrebande et de la contrefaçon.

2.6.2. Emploi

S'agissant de l'emploi, l'ensemble des entreprises recensées utilisent 635 969 employés permanents au 31 décembre 2015. S'il est évident que ce sont les grandes entreprises qui

emploient le plus, il convient de mentionner que les PME, entités relativement souples et légères tant sur le plan de leur constitution que de leur organisation, totalisent 459 552 emplois et représentent ainsi un facteur indéniable de créations.

Par rapport au RGE-1 où l'on recensait 386 263 employés permanents en 2008, l'on note une évolution de +249 706 emplois permanents supplémentaires en 7 ans, correspondant à une augmentation en valeur relative de 64,6%. Cependant les entreprises ont employé en moyenne une personne de moins en 2015, soit 3 personnes contre 4 personnes en 2009. Cela est révélateur d'une fois de plus d'une faible capacité des entreprises à créer les emplois.

CHAPITRE 3. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU CAMEROUN

Dans la quête d'une croissance durable et inclusive, les pouvoirs publics s'emploient à promouvoir un environnement propice au développement d'entreprises durables et du travail décent. La création d'un tel environnement dépend d'un grand nombre de facteurs dont l'importance relative varie suivant les stades de développement et en fonction des contextes culturels et socio-économiques. Le RGE-2 a permis d'évaluer notamment (i) les obstacles liés à l'entrepreneuriat et (ii) la connaissance des politiques publiques susceptibles d'améliorer cet environnement.

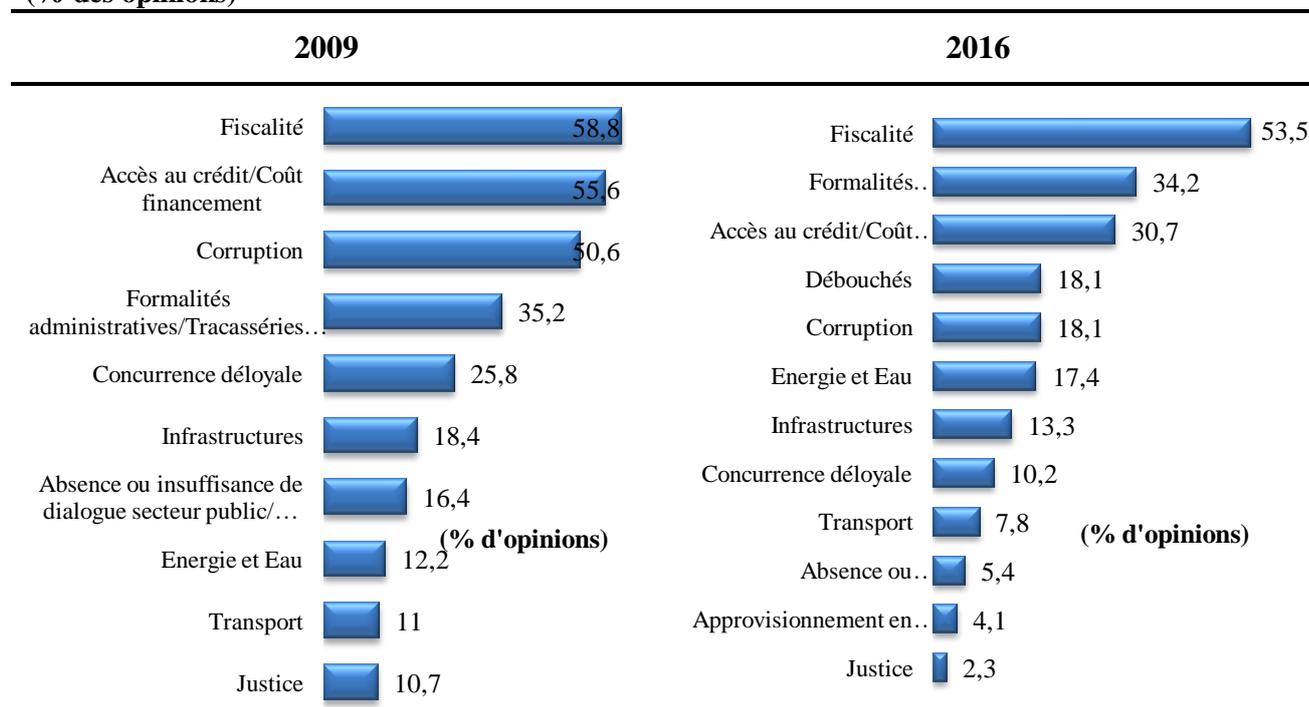
3.1. Les obstacles liés à l'entrepreneuriat

L'analyse est faite pour les entreprises déposant une DSF. Le premier obstacle cité par les opérateurs économiques est la fiscalité qui récolte 53,5% d'opinions, suivi par les formalités administratives et tracasseries avec les agents de la mairie ou de la communauté urbaine (34,2%). Les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement) sont également pointés du doigt (30,7%). Il en va de même des débouchés (18,1%), la corruption (18,1%), l'insuffisance de l'Energie et de l'Eau (17,4%).

La présentation de la fiscalité comme obstacle à l'entrepreneuriat peut être mis en relation avec la politique volontariste axée notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale. A titre d'illustration l'on citera, outre les mesures administratives d'un meilleur recouvrement, le cas de la taxe foncière et la rationalisation des droits d'enregistrement.

Les opinions des chefs d'entreprise, quant à l'importance relative des obstacles rencontrés, varient notablement selon la taille de l'entreprise.

Graphique 13 : Evolution de la perception des chefs d'entreprises sur les obstacles à l'entrepreneuriat (% des opinions)



Source : INS/RGE-2

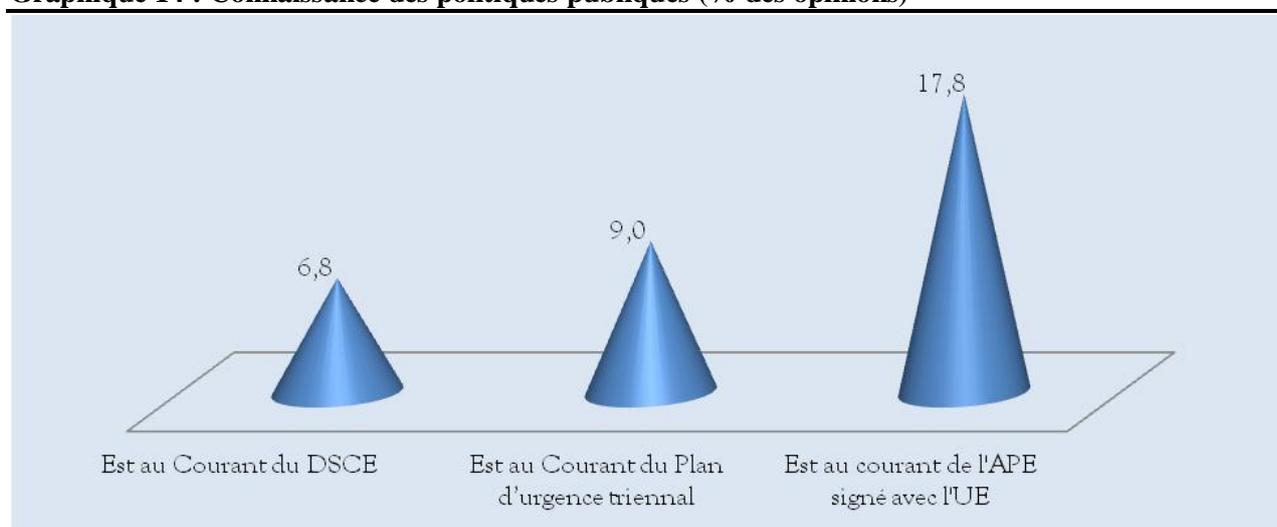
A l'analyse, la typologie des obstacles auxquels font face les opérateurs économiques s'est modifiée. En effet, bien que les préoccupations d'ordre fiscal restent importantes, il y a lieu de noter qu'elles se sont atténuées par rapport à 2009 où près de 59% de chefs d'entreprise sont concernés contre 54% en 2016. Alors qu'en 2009, les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement), la corruption, les tracasseries administratives et la concurrence déloyale suivaient dans l'ordre la contrainte fiscale, l'on note qu'en 2016, en même temps que le

pourcentage des chefs d'entreprise qui s'en plaignent baisse, l'ordre des obstacles change aussi et c'est plutôt les tracasseries administratives, les problèmes de financement, le manque des débouchés, la corruption et l'accès aux facteurs de production (capital, eau et énergie) qui dominent. La corruption est en nette recul relatif, puisque c'est seulement 18,1% de chefs d'entreprise qui s'en plaignent contre 50,6% en 2009. Suivant le classement des obstacles par ordre décroissant, elle passe de la 3ème à la 5ème place. Le problème des débouchés qui n'était pas mentionné en 2009, prend de l'ampleur et passe avant la corruption.

3.2. La connaissance des politiques publiques

Les politiques publiques sont un levier d'action sur le bien-être des populations en général et le développement des entreprises en particulier, considéré comme principal moteur de la croissance économique. Aussi, est-il indispensable que les acteurs économiques soient informés tout au long du processus de promotion, d'adoption et d'application des politiques publiques. Le RGE-2 s'est intéressé notamment au DSCE (2010-2020), au Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (2015-2018) et l'Accord de Partenariat Economique (APE)

Graphique 14 : Connaissance des politiques publiques (% des opinions)



Source : INS/RGE-2

Globalement, il ressort des réponses des chefs d'entreprises interrogés que, très peu ont une connaissance desdites politiques. En effet, moins de 2 opérateurs économiques sur 10 affirment en être au courant. Les Accords de Partenariat Economique (APE) récemment signés avec l'Union Européenne en 2016, constituent l'action qui recueille le plus d'audience avec 17,8%. Le DSCE, qui a cours depuis 2010, est l'action la moins connue des opérateurs économiques, lesquels ont tendance à s'intéresser plus au Plan d'Urgence Triennal dont les actions sont palpables sur le terrain. Ces résultats, faut-il le souligner masque certainement des disparités selon la taille de l'entreprise. Ils révèlent également la dynamique qui s'opère dans les comportements des opérateurs économiques.

CONCLUSIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le RGE-2 a permis de dénombrer 209 482 entreprises et établissements en activité sur le territoire national. L'entrepreneuriat reste l'apanage des grandes villes notamment Douala et Yaoundé.

Au plan sectoriel, le tissu productif reste foisonné d'unités économiques opérant dans le tertiaire en l'occurrence le petit commerce et réparation automobile, les débits de boissons, petit restaurants et auberges, les services aux personnels (laverie auto, réparation de biens domestiques, coiffure, etc.). Toutefois, l'on relève des activités montantes comme les banques et assurances, les industries agroalimentaires, l'hôtellerie.

Le tissu économique s'illustre également par la jeunesse des entreprises, qui ont à leur tête des promoteurs ou dirigeants juvéniles en termes d'ancienneté. Près de deux tiers de promoteurs et huit dirigeants sur dix ont moins de cinq ans de mandat. Cette jeunesse des unités tout comme celle des promoteurs/dirigeants, traduit la prise en main de leur destin, lassés d'attendre un recrutement dans le secteur moderne.

Le profil des promoteurs en termes de niveau d'instruction, montre qu'on a à faire à des managers relativement peu instruits, surtout en ce qui concerne les dirigeants des PME. Cette catégorie d'entreprise demeure ainsi encore en déca du potentiel souhaité, toute chose qui appelle à des mesures plus vigoureuses dans le processus de structuration en cours engagé par les pouvoirs publics et les partenaires au développement des PME.

En outre, les entreprises existantes sont en proie à un environnement difficile, caractérisé par l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures (routes, électricité, eau, télécommunications, etc.), l'absence de débouchés notamment pour les entreprises dont l'existence dépend d'autres entreprises, la mauvaise gouvernance fiscale-douanière. Les problèmes de financement (accès au crédit, coût de financement) demeurent également une préoccupation.

La pérennité des entreprises (dont la création se fait désormais en moyenne à 48h seulement) constitue donc un défi majeur pour les pouvoirs publics dont les actions doivent permettre une accélération du développement des infrastructures et des mécanismes de financement utiles à l'entrepreneuriat.

Entre 2009 et 2016, il y a eu une dynamique forte de création des unités économiques. Ceci s'est beaucoup plus fait dans les petites unités opérant dans les activités traditionnelles pas très rentables. En conséquence, il y a eu baisse du chiffre d'affaires moyen et restriction des débouchés, d'où la nécessité d'adresser les débouchés extérieurs notamment la CEMAC, mais aussi l'amélioration du pouvoir d'achat.

En définitive, il apparaît que malgré la forte augmentation du nombre d'unités économiques entre 2009 et 2016, le vrai tissu d'homme d'affaires reste attendu. L'émergence de l'économie et le développement de l'emploi décent ne peuvent pas se faire avec ces formes personnelles d'entreprises, qui n'ont pas toujours un esprit entrepreneurial établi.

Après cette étape du rapport préliminaire, d'autres publications vont suivre et porteront sur :

- ☞ le rapport principal du RGE-2 : contenant une gamme d'informations plus riches et plus détaillées sur les caractéristiques et le comportement des chefs d'entreprises;
- ☞ les répertoires d'entreprises : répertoire national, répertoire par commune, répertoire par type (GE, PME) ; répertoire des entreprises publiques, etc.
- ☞ les rapports thématiques

A ce stade d'exploitation des données collectées, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

S'agissant des politiques d'accompagnement et de promotion du secteur privé

- Poursuivre l'amélioration du processus de modernisation de l'administration fiscale et douanière, notamment par une intensification de la communication et sensibilisation de proximité des opérateurs économiques;
- Améliorer sensiblement l'offre d'infrastructures (tant qualitativement que quantitativement) afin de renforcer l'attractivité du pays ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation des chefs d'entreprises à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

En ce qui concerne le dispositif statistique

- Renforcer les ressources pour le suivi des entreprises (Mise à jour du répertoire des entreprises et établissements, étude de la démographie des entreprises, enquêtes structurelles d'entreprises, centrale des bilans, enquête de conjoncture, indicateurs d'activité à court terme, pollution industrielle, Gouvernance d'entreprise, etc.)

BIBLIOGRAPHIE

Institut National de la Statistique (INS). Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) ; Document de Méthodologie Générale, 2016.

République du Cameroun (2016). Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun ; Le Cameroun : Usine de la nouvelle Afrique Industrielle !; Yaoundé, décembre 2016.

République du Cameroun (2009). Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020 ;Yaoundé, août 2009.

Institut National de la Statistique (INS). Manuel des concepts et définitions, utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun ; 2015.

Institut National de la Statistique (INS). Recensement Général des Entreprises (RGE 2009), rapport principal, 2010.

ANNEXES

Annexe 1 : Equipe de réalisation

Coordination et supervision générale

- Joseph TEDOU, *Directeur Général de l'Institut National de la Statistique*
- Guy Joseph Benjamin SHE ETOUNDI, *Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique*
- René Aymar Bertrand AMOUGOU
- Jean Pierre WABO
- Martin MBA

Coordination administrative, juridique et financière

- Guy Joseph Benjamin SHE ETOUNDI
- Jean FOBASSO
- Blaise BLAOURA
- Francine Mireille KENGNE NWABO
- Aimé Thomas BIKOK
- Martin SONGO
- Joëlle Welly NKEME Epouse BITJOKA

Coordination technique

- Ferdinand FANDIO TCHABO
- Janvier METANGMO
- Serges FOKOU FOPI

Equipe d'exploitation informatique

- Guy NDEFFO
- Romain TCHAKOUNTE
- Nina FOTSO MAYAP Epse SIKUBE

Equipe de rédaction

- Joseph TEDOU
- René Aymar Bertrand AMOUGOU
- Ferdinand FANDIO TCHABO
- Pierre DJOU
- Arline KENGNE KAMGA Epouse FOMBA
- Ninon Victor DJIDAWO DIFFO

Equipe de relecture

- Serges FOKOU FOPI
- Janvier METANGMO
- OUMAROU IBN-EL Hamid
- Claudin Ford GUEMO KITIO
- Eric Lambert DJIALEU
- Christelle NANA TCHITCHUI Epse TCHOUA
- Georges Nazer TSAKOU
- Aimé Stafford NGOUATEU AWOUTCHA

Appui administratif

- Emmanuel SIMO FOSSO
- Odilon Isaie GHEAHNJIM
- Odile KETCHA NANA Epouse YOUNGOU
- Bernadette GUIAKAM
- Jeannette MOGUEA
- Mindang IKOUMA

Annexe 2 : Note méthodologique

L'Institut National de la Statistique (INS), conformément aux priorités déclinées dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2009-2013, a réalisé la collecte des données du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) d'octobre à décembre 2016 ; la toute première opération du même genre ayant été menée en 2009.

Le RGE-2 bien qu'ayant été réalisé en suivant les mêmes principes méthodologiques que le RGE-1, marque cependant quelques améliorations techniques majeures. Il s'agit en l'occurrence de (i) l'introduction du géo référencement des unités économiques en vue de la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) des entreprises, (ii) l'élargissement du champ des unités ciblées permettant de prendre en compte certaines activités spécifiques exerçant souvent en plein air sur des sites aménagés (laveries auto, point de vente de sable, etc.) et (iii) la cartographie détaillée permettant d'améliorer l'identification des unités économiques quelque soit l'endroit où elles se trouvent sur le territoire national. A cet égard le pays a été découpé en **720** Zones de Recensement (ZR) contre **320** en 2009.

Objectifs

L'objectif global du RGE-2 est de produire et d'actualiser les statistiques économiques.

De manière spécifique, il est question de collecter des données pour :

- i. actualiser le répertoire de référence des entreprises et y introduire les coordonnées géographiques des entreprises;
- ii. produire des indicateurs sur le tissu productif, notamment les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises, la production, l'emploi, l'environnement des affaires ;
- iii. mettre à jour les bases de sondage du système des enquêtes dans les entreprises ;
- iv. actualiser le système d'information des entreprises.

Champ

Le RGE-2 couvre tout le territoire national et cible tous les établissements géographiquement localisés, c'est à dire qui exercent dans un local professionnel fixe ou un site aménagé, l'unité statistique étant l'établissement.

Le champ comprend également les établissements publics qui tiennent une comptabilité du fait du caractère purement marchand de leur activité (ou du fait de la présence d'une activité marchande non négligeable à côté de l'activité traditionnelle réputée non marchande. Il inclut aussi les Coopératives, les Groupes d'Initiatives Communes (GIC) et les associations exerçant une activité marchande.

Par contre les unités économiques n'ayant pas un local professionnel (unités économiques ambulantes, UPI sans local professionnel ou logés au sein des ménages) sont exclues du champ.

Dénombrement

Le repérage des unités consiste en un balayage systématique de toutes les unités éligibles présentes dans la Zone de Recensement (ZR), constituée au terme des travaux cartographiques. Durant cette étape, les coordonnées géographiques de toutes les unités de production ont été collectées à l'aide des appareils électroniques de type Global Position Système (GPS), en vue de la constitution des données géo référencées.

Questionnaires de collecte

Deux types de questionnaires sous format papier ont été utilisés pour transcrire les données: (i) le questionnaire du répertoire destiné à la collecte des informations devant servir à l'actualisation du répertoire et (ii) le questionnaire de structure permettant de collecter des informations pour le calcul des agrégats économiques.

Codification

La codification des activités (code APE) et des produits a été faite à l'aide de deux (02) nomenclatures : la Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1) et la Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA rev1). L'utilisation de ces nomenclatures lors de la collecte des données, permet de reconstituer facilement les nomenclatures officielles, en l'occurrence la Nomenclature des Activités du Cameroun (NACAM, rev1) et la Nomenclature des Produits du Cameroun (NPC, rev1).

Saisie des données

L'application informatique de saisie des données se base sur le logiciel Cspro.

Personnel de collecte et d'exploitation

Le RGE-2 a mobilisé environ 700 personnes, appartenant à diverses équipes notamment la supervision générale, la coordination administrative, la coordination technique, la supervision de la collecte et l'encadrement de la sensibilisation, le personnel d'appui et enfin le personnel temporaire (agents recenseurs, agents contrôleurs, agents codificateurs, agents de saisie).

Apurement des données et calculs des indicateurs

L'apurement des données comprend plusieurs tâches : (i) l'élaboration et l'implémentation des programmes de contrôle des erreurs, (ii) la correction et l'intégration des listings d'erreurs dans le fichier brut issu de la saisie, (iii) la consolidation du fichier RGE-2 par appariement des données de saisie avec la base des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) et aussi le fichier de contribuables de la DGI.

Au terme de cette étape, la base apurée a permis de calculer les indicateurs et produire les tableaux de résultat.

Annexe 3 : Tableaux des résultats

Tableau A 1 : Principales sources de financement à la création des entreprises

SOURCE DE FINANCEMENT	NOMBRE*	POURCENTAGE D'OPINIONS
EPARGNE	115 791	82,1
TONTINE	21 575	15,3
DON	5 900	4,2
PRET BANCAIRE	5 070	3,6
AUTRE FINANCEMENT	4 724	3,3
PRET EMF	3 835	2,7
CONTRIBUTION DES ASSOCIES	1 244	0,9
HERITAGE	888	0,6
SUBVENTION	760	0,5
RECOURS AU MARCHE FINANCIER (ACTIONS)	185	0,1
ENSEMBLE DECLARE	141 064	
NON DECLARE	62 355	
TOTAL	203 419	

Source :INS/RGE-2

* : Occurrence de la modalité

Tableau A 2: Répartition des entreprises suivant la tenue de la comptabilité

Mode de gouvernance	Oui	Non	Non déclare	Total
Tenue de comptabilité écrite	13,1	57,0	29,9	100,0
Affiliation a un cabinet comptable	1,2	66,4	32,4	100,0
Tenue de comptabilité écrite formelle	1,9	69,1	28,9	100,0
Remplissage d'une déclaration statistique et fiscale (DSF)	1,4	69,7	28,9	100,0

Source : INS/RGE-2

Tableau A 3: Niveau de présence de certains dispositifs liés au fonctionnement des entreprises

		Nombre	Pourcentage
Existence dans votre entreprise d'un dispositif de protection de l'environnement	Oui	21 856	15,6
	Non	118 286	84,4
	Total déclaré	140 142	100,0
	Non déclaré	63 277	
	Total	203 419	
Existence d'un dispositif HSE au sein de votre entreprise	Oui	22 180	15,8
	Non	117 884	84,2
	Total déclaré	140 064	100,0
	Non déclaré	63 355	
	Total	203 419	
Existence de lieux d'aisance pour le personnel	Oui	39 395	28,0
	Non	101 059	72,0
	Total déclaré	140 454	100,0
	Non déclaré	62 965	
	Total	203 419	
Existence de lieux d'aisance pour les usagers	Oui	29 108	20,7
	Non	111 357	79,3
	Total déclaré	140 465	100,0
	Non déclaré	62 954	
	Total	203 419	
Existence d'un dispositif normalisé de recyclage ou de traitement des déchets issues de votre activité	Oui	2 624	1,9
	Non	136 628	98,1
	Total déclaré	139 252	100,0
	Non déclaré	64 167	
	Total	203 419	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 4: Proportion d'entreprises selon la possession et l'usage des TIC (%)

TIC	Oui	Non	Non Déclaré	Total
Utilisation de l'ordinateur dans l'entreprise	7,4	61,8	30,8	100,0
Présence d'un réseau intranet	1,3	67,6	31,1	100,0
Présence d'un d'une connexion internet	2,9	66,0	31,1	100,0
Opérations d'affaires par internet	2,2	66,9	30,9	100,0
Transactions via la téléphonie mobile	15,5	53,5	31,0	100,0

Source : INS/RGE-2

Tableau A 5: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants suivant le sexe

Sexe	Promoteur		Principal dirigeant	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
Homme	92 035	62,8	12 684	57,3
Femme	54 517	37,2	9 437	42,7
Total déclaré	146 552	100,0	22 121	100,0
Non déclaré	62 930		880	
Total	209 482		23 001	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 6: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants suivant la tranche d'âge

Tranche d'âges (en années)	Promoteur		Principal dirigeant	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Moins de 20 ans	1 990	0,9	1 766	7,7
20-30	33 690	25,3	1 0475	51,0
30-40	54 910	41,3	5 717	27,8
40-50	28 047	21,1	1 820	8,9
50-60	10 489	7,9	581	2,8
Plus de 60 ans	3 817	2,9	183	0,9
Total déclaré	13 2943	100,0	20 542	100,0
Non déclaré	76 539		2 459	
Total	209 482		23 001	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 7: Répartition des entreprises suivant le niveau d'instruction du promoteur et du principal dirigeant

Diplôme	Promoteur		Principal Dirigeant	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
Sans diplôme	26 555	19,8	2 864	13,8
CEP/FSLC	41 082	30,6	4 545	21,9
BEPC/CAP/GCEOL	32 199	24,0	5 164	24,9
PROBATOIRE	7 487	5,6	1 388	6,7
BAC/GCE AL	15 297	11,4	3 442	16,6
BTS/DUT/DEUG/HND	2 710	2,0	866	4,2
LICENCE/BACHELOR DEGREE	5 654	4,2	1 819	8,8
MAITRISE/MASTER 1	612	0,5	114	0,5
DEA/MASTER 2 et plus	1 391	1,0	441	2,1
Autre diplôme	1 411	1,0	125	0,6
Total déclaré	134 398	100,0	20 768	100,0
Non déclaré	75 084		2 233	
Total	209 482		23 001	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 8: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants selon la nationalité

Nationalité du promoteur	Promoteur		Principal dirigeant	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
Cameroun	137 376	95,5	20 806	90,5
Autres CEMAC	190	0,1	33	0,1
Nigéria	3 470	2,4	417	1,8
Autre Afrique	2 369	1,6	329	1,4
France	58	0,0	8	0,0
Europe Hors France	69	0,0	10	0,0
Etats-Unis	5	0,0	9	0,0
Chine	172	0,1	4	0,0
Autre Asie	19	0,0	28	0,1
Autre nationalité	138	0,1	1 357	5,9
Total déclaré	143 866	100,0	23 001	100,0
Non déclaré	65 616		23 001	
Total	209 482		20 806	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 9: Répartition des promoteurs et des principaux dirigeants selon la tranche d'année d'expérience

Tranche d'année d'expérience	Promoteur		Principal dirigeant	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
Moins d'un an	19 882	15,2	3 853	20,2
1-5	63 610	48,7	11 288	59,1
5-10	27 352	20,9	2 744	14,4
10-15	10 300	7,9	763	4,0
15-20	4 971	3,8	256	1,3
Plus de 20 ans	4 540	3,5	185	1,0
Total déclaré	130 655	100,0	19 089	100,0
Non déclaré	78 827		3 912	
Total	209 482		23 001	

Source : INS/RGE-2

Tableau A 10: Principaux obstacles liés à l'entrepreneuriat

Avis d'ordre d'importance décroissante des obstacles liés à l'entrepreneuriat	Nombre*	Pourcentage d'opinions
Fiscalité	13 018	53,5%
Tracasseries avec la mairie ou la communauté urbaine	5 801	23,8%
Débouchés	4 409	18,1%
Corruption	4 405	18,1%
Energie et Eau	4 227	17,4%
Accès au crédit	3 969	16,3%
Coût du financement	3 494	14,4%
Infrastructures	3 230	13,3%
Formalités administratives	2 525	10,4%
Concurrence déloyale	2 491	10,2%
Transport	1 908	7,8%
Absence ou insuffisance de dialogue secteur public/ secteur privé	1 320	5,4%
Approvisionnement en matières premières	987	4,1%
Justice	562	2,3%
Formation/compétence	511	2,1%
Législation du travail	420	1,7%
Octroi de régimes préférentiels (Zones franches)	114	0,5%
Aucun obstacle	5 598	23,0%
Autre obstacle	6 219	25,6%
Ensemble déclaré	24 334	
Non déclaré	2 366	
Total	26 700	

Source : INS/RGE-2

* : Occurrence de la modalité